

Les pénitenciers marocains n'en peuvent plus *Les détenus non plus*

Les peines alternatives, cela fait longtemps qu'on en parle



*En attendant, on
continue d'incarcérer
pour des délits mineurs*

*Habib El Malki se réunit avec
les présidents des groupes et du
groupement parlementaires
Le plan d'action législatif
et de contrôle au menu*



Page 2

*Entretien entre les chefs
des diplomatie marocaine
et israélienne*



Page 3

*Khaled Ait Taleb : La campagne vaccinale
permettra de réaliser l'efficience du point de
vue de l'immunisation collective*

*Le taux de reproduction de
la Covid-19 se stabilise à 0,84*



Page 7

*Les consommateurs restent
prudents et à l'affût des
changements dans l'immobilier*



Page 14

Lire page 4

Le plan d'action législatif et de contrôle au menu d'une réunion à la Chambre des représentants

Habib El Malki se réunit avec les présidents des groupes et du groupement parlementaires

Actualité

Le plan d'action législatif et de contrôle a été au centre d'une réunion tenue lundi entre le président de la Chambre des représentants Habib El Malki et les présidents des groupes et du groupement parlementaires.

S'agissant du plan d'action de contrôle de la Chambre, la réunion a débattu du thème de la séance plénière des questions de politique générale qui a été consacrée à "la politique gouvernementale d'appui du produit national" comme thématique principale, a indiqué l'institution législative dans un communiqué.

De même, la réunion a porté sur l'importance de la production de contrôle relative aux missions exploratoires, qui suscitent un intérêt croissant chez les représentants de la nation, ce qui a abouti à la formation de nombreuses missions abordant des questions sociétales et économiques.

Les rapports élaborés ont également constitué une valeur ajoutée dans la présentation de certains chantiers, programmes et fonctionnement d'institutions, dont les fruits ont été l'élaboration de rapports avec un grand professionnalisme et des recommandations claires pour surmonter certaines difficultés et contraintes, et ceci, en étroite coopération avec le gouvernement, relève la même source.

Concernant le plan d'action de la Chambre, les participants ont passé en revue les séances plénières restantes au titre de l'actuelle session, soulignant l'importance du capital législatif adopté



lors de cette session, soit quarante textes législatifs.

La réunion a également été l'occasion de délibérer sur l'ordre du jour des séances plénières convenues pour mardi 9 et mercredi 10 février, notamment le vote d'un ensemble de textes législatifs finalisés et la clôture de la session législative.

Par ailleurs, les participants n'ont pas

manqué de rappeler, au début de la réunion, les événements nationaux importants ayant marqué l'actualité nationale ces derniers jours, dont le plus important a été le lancement par Sa Majesté le Roi Mohammed VI de la campagne nationale de vaccination.

A cet égard, Habib El Malki et les composantes de la Chambre ont exprimé leur fierté de cette noble initiative

Royale et leur considération particulière du modèle marocain, sous la conduite de Sa Majesté le Roi, dans la méthode, les moyens de gestion de la pandémie et le sens de sacrifice dont a fait montre le peuple marocain face à ses diverses répercussions, évoquant aussi les relations maroco-nigériennes au lendemain de l'entretien téléphonique entre SM le Roi et le président Muhammadu Buhari.

Plaidoyer parlementaire pour la simplification des démarches des MRE en matière d'état civil

Un rapport de la mission exploratoire temporaire de la Chambre des représentants, ayant visité certaines représentations consulaires du Royaume, a plaidé pour la simplification des démarches en matière d'état civil en faveur des Marocains résidant à l'étranger (MRE).

Examiné mardi en séance plénière, le rapport de cette mission, issue de la commission des affaires étrangères, de la défense nationale, des affaires islamiques et des MRE, a également recommandé de recourir aux nouvelles technologies et de remédier aux insuffisances de la loi 37.99 relative à l'état civil et de son décret d'application.

Le rapport préconise, dans ce sens, la tenue d'un seul registre papier de naissance ou de décès par les représentations diplomatiques, au lieu de trois, le recours à un support électronique pour l'émission de duplicatas du registre original et la mise en

place d'une commission centrale chargée de statuer sur les demandes de rectification des erreurs matérielles et des omissions émanant de ressortissants marocains inscrits à l'état civil à l'étranger.

Il plaide, également, pour l'octroi de la tutelle légale à la mère divorcée ayant la garde des enfants, afin de pallier les difficultés liées à l'autorisation parentale pour l'obtention de passeports ou la prorogation de la validité des titres de séjour pour les enfants, à l'adoption du divorce par consentement mutuel rendu à l'étranger, sans besoin de l'assortir de la formule exécutoire par les juridictions marocaines, tout en le mentionnant en marge des actes de naissance, aussi bien à l'étranger que dans le Royaume, ainsi qu'à la prorogation de la validité de l'acte de naissance à un an, au lieu de six mois pour les Marocains du monde et des passeports, à dix ans au lieu de cinq.

Parmi les autres recommandations figurent l'affectation d'un comptable et son

adjoint à chaque consulat, la promotion des services d'écoute et de la bonne marche du numéro vert, l'incitation des MRE à contracter une assurance décès, la rationalisation des ressources humaines, le renforcement des infrastructures, la désignation d'un magistrat auprès de chaque consulat et la mise en place d'un organigramme unifié pour l'ensemble des centres consulaires.

Dans un exposé à cette occasion, la ministre chargée des Marocains résidant à l'étranger, Nezha El Ouafi, a relevé qu'une approche basée sur les principes de convergence, d'efficacité et d'anticipation est adoptée afin de moderniser l'action consulaire, améliorer la qualité des services et les conditions d'accueil et fournir des informations correctes et précises aux usagers et ce, à travers l'adoption du guide des prestations consulaires, en tant que référence unique.

La responsable gouvernementale a passé en revue divers chantiers déployés par

le ministère, notamment le renforcement du réseau consulaire, le rapprochement de ses services des ressortissants marocains, l'aménagement et la modernisation de l'infrastructure consulaire ou encore la numérisation progressive des services.

Ainsi, malgré la conjoncture actuelle marquée par la propagation de la Covid-19, le ministère a œuvré, depuis le début de l'année 2020, à la numérisation des documents de l'état civil tenus par les missions diplomatiques et consulaires du Maroc, mettant en avant les chantiers relatifs à la révision du système d'information sur les visas, l'archivage électronique ou encore les centres d'appel consulaires.

Les membres de la mission exploratoire temporaire ont effectué leurs visites aux consulats généraux en deux phases, la première à Milan, Barcelone et Marseille (du 9 au 15 juin 2019) et la deuxième à Amsterdam et Bruxelles (du 29 juin au 3 juillet 2019).

Protocole de coopération pour accélérer l'intégration de l'amazigh dans les travaux de la Chambre des conseillers

La Chambre des conseillers et l'Institut Royal de la culture amazighe (IRCAM) ont signé, mardi à Rabat, un protocole de coopération visant à accélérer le processus d'intégration de la langue amazighe dans les travaux de la Chambre haute du Parlement.

Signé par le président de la Chambre des conseillers, Abdelhakim Benchemach, et le recteur de l'IRCAM, Ahmed Boukouss, ce protocole vise à établir un cadre général de coopération entre les deux parties afin de mettre en œuvre le plan d'action approuvé par la Chambre et qui comprend les méthodes et les étapes d'intégration de la langue amazighe dans les travaux des séances plénières de la Chambre des conseillers et de ses organes.

Il s'agit aussi de contribuer conjointement à la mise en œuvre du caractère officiel de la langue amazighe, la facilitation de son usage par la Chambre et la levée de toutes les difficultés techniques inhérentes.

En vertu de ce protocole, les deux parties aspirent à coordonner leurs efforts afin de mettre en place des plans d'action conjoints de formation continue à la Chambre des conseillers dans le domaine de la langue et la culture amazighes. Elles ambitionnent aussi de renforcer leurs relations de coopération à travers l'échange d'expériences et de documents, chacune dans son domaine de compétence.

Parmi les tâches assignées à l'Institut au titre de ce protocole, il s'agit d'apporter l'assistance nécessaire dans le but de faciliter l'intégration de l'amazigh, avec ses



diversités linguistiques, dans les travaux des séances plénières de la Chambre des conseillers et de ses différents organes.

La Chambre haute du Parlement tiendra, pour sa part, à apporter de l'aide aux chercheurs de l'IRCAM dans l'élaboration des recherches et études en lien avec les domaines de l'action parlementaire. Les deux parties ont convenu de créer une commission conjointe chargée de suivre la

mise en œuvre de ce qui a été approuvé par les représentants des deux institutions en termes de procédures d'exécution de ce protocole, de son suivi ainsi que son évaluation selon un plan d'action établi d'un commun accord.

S'exprimant à cette occasion, Abdelhakim Benchemach a salué la coopération entre la Chambre des conseillers et l'IRCAM, la qualifiant de "partenariat stratégique" fructueux au niveau de

l'activation du chantier national consistant à intégrer l'amazigh dans les institutions constitutionnelles, dont la Chambre haute du Parlement.

La signature de ce protocole représente "un moment fort" qui s'ajoute aux activités organisées par la Chambre afin de donner à la langue amazighe la place qui lui sied, a-t-il dit.

De son côté, Ahmed Boukouss a souligné que la Chambre

des conseillers a adopté l'approche de "l'efficacité" dans l'intégration de la langue amazighe dans ses organes, saluant la signature de ce protocole de coopération qui s'inscrit dans la mise en application des dispositions de la Constitution.

Après avoir rappelé que l'amazigh est une langue officielle de l'Etat à côté de l'arabe, il a affirmé qu'elle constitue également un héritage de tous les Marocains.

Entretien entre les chefs des diplomatie marocaine et israélienne



Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a eu un entretien téléphonique, avec son homologue israélien Gabi Ashkenazi.

Lors de cet entretien, qui a eu lieu mardi, les deux chefs de la diplomatie ont discuté des accords de coopération bilatérale entre le Maroc et Israël, ainsi que des questions régionales d'intérêt commun.

Il s'agit du premier entretien entre les deux parties depuis la reprise des relations diplomatiques entre le Maroc et Israël en décembre 2020.

Pour rappel, Nasser Bourita s'était entretenu, le 29 décembre 2020 au téléphone, avec le conseiller à la sécurité nationale d'Israël, Meir Ben Shabbat.

Lors de cet entretien, qui fai-

sait suite à l'appel téléphonique entre SM le Roi Mohammed VI et le Premier ministre d'Israël, Benjamin Netanyahu, les deux responsables avaient convenu de mettre en place des groupes de travail qui s'attèleront à la conclusion d'accords de collaboration dans de nombreux domaines, notamment les investissements, l'agriculture, l'eau, l'environnement, le tourisme, la science, l'innovation et l'énergie.

Du fait de la pandémie de coronavirus, ces groupes de travail se réuniront en ligne. Néanmoins, une délégation marocaine de haut niveau se rendra en Israël dès que possible, peut-être en février 2021 pour finaliser les termes de ces accords. Une délégation israélienne, menée par Meir Ben Shabbat, est également attendue au Maroc au cours du même mois.

Les pénitenciers marocains n'en peuvent plus *Les détenus non plus*

Les peines alternatives, cela fait longtemps qu'on en parle



Les rapports se succèdent, mais le constat est le même : Nos établissements pénitentiaires restent gravement surpeuplés. Une récente mission parlementaire de prospection au niveau de trois prisons (Toulal 1 à Meknès, Moul Barki à Safi et Oukacha à Casablanca) vient également de confirmer cette réalité.

Selon cette mission, le complexe pénitentiaire d'Aïn Sebaa (Oukacha) est considéré comme faisant partie des prisons les plus surpeuplées du Royaume en raison de la nature de son emplacement et de sa présence dans la plus grande ville marocaine en termes de densité de la population.

Les individus en détention provisoire représentent un taux important du nombre des personnes détenues. Ce nombre élevé oblige l'établissement pénitentiaire, précise le rapport, à se concentrer sur la gestion de la période de détention et à occulter le volet réinsertion en privant les détenus d'une formation professionnelle ou de la poursuite de leurs études.

Le problème de surpeuplement faisait également partie des observations des membres de la mission concernant la prison locale Toulal 1 de Meknès qui connaît une forte surpopulation au niveau des quartiers pénitentiaires, en particulier ceux qui comprennent des détenus de « classe A », où chaque chambre contient douze détenus, alors qu'il n'y a que huit lits en béton, ce qui signifie

qu'elles abritent quatre prisonniers au-delà de leurs capacités d'accueil. Les parlementaires ont également relevé l'existence de problèmes d'hygiène et de ventilation concernant les quartiers visités par les membres de la mission ainsi que l'absence d'espace d'attente pour les visiteurs à l'extérieur de l'établissement pénitentiaire.

Ils ont aussi noté dans leur rapport l'incapacité de l'administration pénitentiaire de Toulal 1 à répondre aux demandes croissantes d'hospitalisation des détenus, et les graves difficultés que rencontrent ces derniers pour obtenir un rendez-vous médical externe, notamment lorsqu'il s'agit d'un examen spécialisé.

Même son de cloche quant à la prison de Moul Barki à Safi où le rapport fait état d'un surpeuplement qu'il qualifie d'« horrible » au niveau de l'aile des prisonniers « 20D », que ce soit en ce qui concerne le nombre de détenus dans chaque cellule ou au niveau de la cour allouée à cette aile.

Le rapport ajoute que les membres de la mission de prospection ont constaté, lors de leur visite à l'aile des détenus de droit commun, « la présence de prisonniers en grand nombre, ce qui pose de multiples problèmes au niveau de la sécurité et de la gestion de ces effectifs dans une zone géographique limitée qui ne correspond pas à leur nombre ».

Qui est responsable de cette situation ? Faut-il pointer du doigt la Délégation générale à l'administration

pénitentiaire et à la réinsertion (DGAPR) ? « Absolument pas », nous a répondu Ahmed, un avocat casablancais. Et de poursuivre : « La responsabilité du surpeuplement de nos prisons est partagée entre plusieurs parties et la DGAPR n'assume aucune responsabilité directe dans cette situation. Ladite délégation est plutôt victime de cette situation qui entrave et handicape son travail. En effet, la délégation a entrepris plu-

sieurs actions (construction de nouvelles infrastructures, réaménagement et réhabilitation des prisons existantes, mise en place de programmes spéciaux pour les islamistes, les mineurs et les étudiants, entre autres, amélioration de la situation des fonctionnaires...). Mais, ces efforts restent peu médiatisés et sont souvent occultés par le problème du surpeuplement ».

Pour notre interlocuteur, plusieurs parties sont responsables de cette situation dont le législateur. « Notre politique pénale sanctionne une multitude d'actions même les plus banales (mendicité, vagabondage...), à tel point que 50% des personnes incarcérées, selon certains rapports, le sont pour des délits mineurs (contrainte par corps, accident de la route, chèque sans provision...) ».

Même évaluation de la part de Samir Aït Arjdal, président du Centre marocain du traitement législatif et la gouvernance judiciaire (CMTLGJ) qui estime qu'il faut lier la question du surpeuplement des prisons à la révision du Code pénal. Autrement dit, tant qu'on ne disposera pas d'un nouveau Code bien développé avec des peines alternatives, le problème de surpeuplement demeurera. En outre, il refuse de lier ce problème au travail des juges.

Mais qu'en est-il de la réforme du Code pénal tant promue par Ramid ? « La révision du Code pénal reste en-

core un projet au Parlement faute d'unanimité sur des questions qui combinent le juridique et le volet des droits de l'Homme (peine de mort, avortement, coercition...) », nous a fait savoir le président du CMTLGJ.

Ahmed estime que ce blocage est dû en grande partie à la méthodologie suivie par Ramid qui n'a pas été, selon lui, la plus adéquate. D'autant plus que le contexte actuel exige d'insérer de nouvelles questions et problématiques juridiques. « La question de surpeuplement de nos prisons a encore de beaux jours devant elle puisqu'elle ne fait pas partie des priorités de l'Etat actuellement. Pis, elle demeure encore une question élitiste marquée par son côté technique. Un débat fortement accaparé par les juges et les avocats », a-t-il souligné.

De son côté, Samir Aït Arjdal soutient que le problème est plus compliqué puisque le pénal est par essence une matière fortement marquée par la multiplication des intervenants comme c'est le cas pour la politique pénale qui connaît la multiplication des acteurs (publics et privés) et qui constitue une partie intégrante de ce problème de surpeuplement. « La solution demeure la mise en place de peines alternatives et l'élargissement des établissements pénitentiaires en créant de nouvelles prisons. Le rôle du Parlement est également important puisque c'est cette institution qui promulgue les lois », a-t-il conclu.

Hassan Bentaleb

“

*En attendant,
on continue
d'incarcérer
pour des délits
mineurs*

Raila Odinga, haut-représentant de l'Union africaine pour le développement des infrastructures

La reconnaissance par les Etats-Unis de la marocanité du Sahara va changer beaucoup de choses en faveur du Maroc

Raila Odinga, haut-représentant de l'Union africaine pour le développement des infrastructures et président du puissant parti kényan, le Mouvement démocratique Orange (ODM), s'est dit "impressionné" par le développement opéré dans plusieurs secteurs industriels au Maroc, qui constitue, selon lui, "une référence de développement pour le Kenya et pour toute l'Afrique".

"J'ai une parfaite connaissance du Maroc et de sa civilisation fascinante et diverse. J'étais au Sahara, l'invité du Crans Montana. J'ai eu l'occasion de visiter le port extraordinaire de Tanger Med, et j'ai aussi visité dernièrement l'Université Mohammed VI de Benguerir et rencontré des responsables du Groupe OCP. Le Maroc est un grand pays qui lui permet d'être une référence de développement pour le Kenya et pour toute l'Afrique", a affirmé cet ancien Premier ministre lors d'une entrevue, mardi à Nairobi, avec l'ambassadeur du Maroc au Kenya, El Mokhtar Ghambou.

Raila Odinga s'est dit aussi "impressionné" par le secteur industriel marocain, notamment celui de l'automobile qui contribuera, a-t-il dit, à accélérer le commerce intra-africain et à assurer l'autonomie de l'Afrique.

"Je suis impressionné par le développement que connaissent plusieurs secteurs industriels au Maroc, notamment le secteur de l'automobile qui aidera l'Afrique à être indépendante", a assuré ce haut représentant de l'UA.

Le président de l'ODM a saisi cette oc-

casion pour lancer un appel au Maroc pour aider le Kenya à réussir son agenda national de développement (Building Bridges Initiative, BBI). "Le Maroc dispose de tous les moyens qu'il faut pour aider le Kenya à réussir son agenda national de développement", a souligné Raila Odinga, qui a appelé aussi les responsables marocains, dans le public et le privé, qui sont engagés dans l'économie bleue à aider le Kenya "à mettre une infrastructure touristique et économique dans la région de Kisumu, autour des Grands Lacs".

Il a, par ailleurs, indiqué que l'OCP a un grand rôle à jouer au Kenya et dans la région de l'Afrique de l'Est qui dépend essentiellement de l'agriculture.

Pour Raila Odinga, le Maroc et le Kenya auront beaucoup à gagner s'ils mutualisent leurs efforts. "Le Kenya servira de hub pour le Maroc en Afrique de l'Est, et le Maroc jouera le même rôle pour le Kenya en méditerranée et en Afrique du Nord", a-t-il dit.

Le puissant homme politique du Kenya a aussi appelé à établir des partenariats entre les instituts de recherche marocains, bien réputés en Afrique, et les universités kényanes.

Sur la question du Sahara marocain, Raila Odinga a assuré que la reconnaissance par les Etats-Unis de la marocanité du Sahara "va changer beaucoup de choses en faveur du Maroc, le Sahara étant apte à devenir un hub économique qui attirera des investissements américains et des pays du golfe, un hub qui va relier l'Afrique



subsaharienne et l'Europe".

Pour sa part, Mokhtar Ghambou a relevé que le conflit autour de la question du Sahara marocain "n'existe que dans l'imaginaire pervers des séparatistes et de leurs protecteurs algériens".

"C'est un conflit orchestré de toutes pièces par les séparatistes qui prennent en otages des milliers de personnes dans les camps de Tindouf sur le territoire algérien, les empêchant de s'exprimer librement, notamment au sujet de l'autonomie proposée par le Maroc et qui constitue, selon la communauté internationale, une base sérieuse et crédible pour régler le différend régional créé autour du Sahara marocain", a tenu à expliquer le diplomate marocain,

en précisant que les séquestrés dans les camps de la honte ne peuvent en aucun cas, et contrairement à la thèse séparatiste, prétendre au statut de réfugiés.

"Il s'agit ni plus ni moins de personnes bafouées de leurs droits à la mobilité, à la libre expression et au recensement, des personnes séquestrées contre leur gré sur le territoire d'un pays voisin à des fins politiques et idéologiques", a noté Mokhtar Ghambou.

Le diplomate marocain, a par ailleurs, assuré Raila Odinga de la disposition du Maroc à partager son expérience acquise dans plusieurs domaines d'activité avec le Kenya, les deux pays étant leaders dans leurs régions respectives.

Martha Chavez Cossio, députée péruvienne

Le Pérou doit soutenir la marocanité du Sahara



La députée péruvienne, Martha Chavez Cossio, a affirmé que son pays est appelé à soutenir le Maroc dans le conflit artificiel autour du Sahara marocain, notant que le Royaume est un allié du Pérou dans une "région complexe".

Intervenant lors d'un séminaire virtuel organisé par l'Insti-

tut international péruvien de gouvernance sur le Sahara marocain, Martha Chavez Cossio a souligné que "des pays comme le Pérou ne doivent pas rester neutres et doivent soutenir la marocanité du Sahara, notant que le Maroc a fourni des mécanismes pour une solution pacifique au conflit artificiel autour de son in-

tégrité territoriale, en l'occurrence le plan d'autonomie".

L'ancienne présidente du Parlement a ajouté lors de cette rencontre, marquée par la participation de l'ambassadeur du Maroc au Pérou, Amin Chaudri, que le Royaume a montré concrètement, à travers cette initiative, son attachement à des démarches pacifiques pour résoudre ce conflit, faisant remarquer que le Maroc est "un allié du Pérou dans une région très complexe confrontée à de nombreux risques et menaces".

La présidente du Groupe d'amitié parlementaire Pérou-Maroc a également mis en avant les efforts déployés par le Maroc depuis plus de quatre décennies pour promouvoir le développement à tous les niveaux dans ses provinces du Sud, soulignant que la "souveraineté légitime" du Maroc sur son Sahara procède de l'histoire et de la légalité internationale.

De son côté, le président de l'Institut péruvien de droit et des relations internationales, Miguel Angel Rodriguez MacKay, a indiqué que la solution pour ce différend régional est "garantie" par la proposition d'autonomie qui illustre la bonne volonté du Maroc et sa volonté de mettre fin à ce problème.

"L'autodétermination est une allégation que le Polisario utilise pour tromper la population détenue dans les camps de Tindouf en Algérie et compromettre le processus mené sous les auspices de l'ONU en vue d'une solution à cette question", a-t-il noté.

Miguel Angel Rodriguez MacKay a ajouté que le plan d'autonomie bénéficie d'un soutien international croissant et reflète la volonté du Maroc de résoudre ce conflit, rappelant la décision des Etats-Unis de reconnaître la souveraineté pleine et entière du Royaume sur son Sahara et d'ouvrir un consulat dans la ville de

Dakhla, qui exerce principalement des missions économiques pour promouvoir les investissements américains et soutenir le développement socioéconomique des provinces du Sud.

L'universitaire péruvien, qui a déjà visité la ville de Dakhla, a relevé que le Maroc déploie de gros efforts pour jeter les bases d'un développement global dans une région centrale du continent africain, soulignant le rôle joué par le Royaume dans la stabilité de l'ensemble de la région.

A son tour, Martin Belaunde Moreira, ancien président de la Commission des relations extérieures du Parlement péruvien, a assuré que "le Sahara fait partie intégrante du Maroc", notant que la proposition de Rabat d'accorder l'autonomie à ses provinces du Sud s'inscrit dans le cadre de la pleine souveraineté du Royaume sur son Sahara et son attachement à une solution pacifique à ce différend régional.

Des ambassadeurs accrédités à Rabat louent la vision Royale de la coopération Sud-Sud



Plusieurs ambassadeurs accrédités au Maroc, en visite dans la région de Guelmim-Oued Noun, ont salué la vision de SM le Roi Mohammed VI sur la coopération Sud-Sud.

L'ambassadeur du Tchad à Rabat, Mohamed Abdou Rassul, a souligné, au nom

de ses collègues, que grâce à cette vision Royale, le Royaume est devenu un pays précurseur dans le renforcement des relations de coopération avec les pays africains et arabes.

Dans une déclaration à la MAP, à l'issue de cette tournée de trois jours, il a re-

levé que les pays du Sud ont beaucoup à apprendre du Maroc, "pays de l'avenir" et "pôle africain par excellence", avec ses traditions ancestrales qui traduisent la civilisation arabo-islamique et africaine.

La délégation, qui comprenait une dizaine d'ambassadeurs représentant des

pays africains, asiatiques et arabes, a effectué cette tournée à l'initiative du Conseil de la région de Guelmim-Oued Noun, dans le cadre de la promotion des atouts et des opportunités d'investissement dans la région.

Après Guelmim et Tan-Tan, les diplomates se sont rendus lundi à Sidi Ifni où ils ont visité, en compagnie du gouverneur de la province, El Hassan Sidki et la présidente du Conseil régional, Mbarka Bouaïda, plusieurs coopératives agricoles dans le domaine de la valorisation des produits du terroir et qui contribuent à la consolidation de l'intégration sociale et l'amélioration du développement économique.

Ils ont également visité le port de Sidi Ifni, qui connaît la réalisation de plusieurs projets structurants dans le domaine des pêches maritimes, ainsi que les belles plages de la province qui attirent de nombreux estivants marocains et étrangers.

A Tan-Tan, la délégation diplomatique avait visité le port de la ville, l'un des plus importants du Maroc, le site touristique Oued Chbika, sur la RN entre Tan-Tan et Laâyoune, ainsi que l'embouchure de Oued Daraa qui renferme un site biologique et touristique.

Les diplomates se sont informés à Guelmim en particulier de plusieurs infrastructures routières réalisées dans le cadre du nouveau modèle de développement des provinces du Sud.

Youssef Balla, ambassadeur du Royaume en Italie

Le Maroc est un acteur important dans le processus de paix au Moyen-Orient

Le Maroc est connu et reconnu comme un acteur important dans le processus de paix au Moyen-Orient, a souligné l'ambassadeur du Royaume en Italie, Youssef Balla.

"Le Maroc est connu et reconnu comme un acteur important dans le dossier Moyen-Orient et joue le rôle d'intermédiaire et de facilitateur crédible auprès de tous les acteurs", a affirmé Youssef Balla, lors d'une conférence organisée par la Fondation Luigi Einaudi, avec la participation d'éminentes personnalités politiques et académiques.

Il a relevé, dans ce sens, que "la reprise des relations avec Israël représente un instrument de rapprochement qui servira la cause de la paix au Moyen-Orient et en particulier la question palestinienne".

"Il s'agit d'un pas en avant très important. La cause palestinienne est primordiale pour SM le Roi, pour le gouvernement et pour le peuple marocain", a-t-il poursuivi, soulignant que "les trois fondements de cette posi-

tion sont l'engagement pour une solution basée sur deux Etats; le principe de la négociation directe. Enfin, en tant que Président du comité d'Al Qods, SM le Roi s'engage à préserver le caractère arabo-islamique de la ville sainte et son ouverture à toutes les religions monothéistes".

"Fidèle à cette position, le Maroc a toujours joué un rôle décisif dans la promotion du dialogue pour trouver une solution politique à travers des négociations", a-t-il dit, rappelant que "le Maroc a accueilli la conférence de Casablanca de 1994, où la «déclaration de Casablanca» a été adoptée par le Sommet économique pour le Moyen-Orient et l'Afrique".

Lors de cette conférence à laquelle ont pris part, entre autres, Giulio Terzi di Sant'Agata, ancien ministre des Affaires étrangères italien, Antonio Tajani, ancien président du Parlement européen, Fiamma Nirenstein, célèbre journaliste italienne, et les ambassadeurs du Maroc, des Emirats Arabes Unis et du Bahreïn, Youssef Balla a fait observer que "la reprise des relations

entre les deux Etats s'inscrit dans la profondeur historique constituée de plus de 2000 ans de liens entre le Maroc et sa communauté juive, en particulier celle vivant en Israël, un lien qui s'est cristallisé dans la Constitution marocaine de 2011, unique au monde, reconnaissant la composante juive comme un élément de l'identité multiculturelle de la nation".

"L'histoire de mon pays est aussi l'histoire de la plus grande communauté juive du monde arabe et l'une des plus anciennes au monde", a-t-il dit.

L'ambassadeur a rappelé, d'autre part, l'action courageuse de feu SM Mohammed V, "qui a refusé de remettre les citoyens marocains de confession juive au régime nazi de Vichy en affirmant qu'au Maroc il n'y a pas de sujets juifs, mais uniquement des sujets marocains, notant que "ce geste a effectivement permis de sauver la communauté juive marocaine".

"Pendant ce moment dramatique, mon pays a donné refuge à de nombreux Italiens et Européens de confession juive qui



ont fui la persécution nazie-fasciste", a-t-il ajouté.

Youssef Balla a indiqué, à cet égard, que "cette tradition de tolérance défendue par feu SM Hassan II, et héritée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI a promu la composante juive du Royaume comme patrimoine identitaire de la nation, où l'union de tous les Marocains, au-delà de leur confession reli-

gieuse, est un exemple vivant consacré dans le préambule de la Constitution et dans la vraie vie du Royaume".

"Dans tout le Maroc, a-t-il soutenu, aujourd'hui encore, sont célébrées des fêtes spirituelles juives parmi les plus importantes faisant du Royaume une terre de coexistence et de dialogue interreligieux", a-t-il ajouté.

Khaled Ait Taleb, ministre de la Santé

La campagne vaccinale permettra de réaliser l'efficacité du point de vue de l'immunisation collective

Le ministre de la Santé, Khaled Ait Taleb, s'est réjoui, mardi à Marrakech, de la grande mobilisation et de l'adhésion des citoyens à la campagne nationale de vaccination anti-Covid-19 depuis son lancement par SM le Roi Mohammed VI.

Dans une déclaration à la presse en marge d'une visite effectuée à plusieurs centres de vaccination dans la région de Marrakech-Safi dans le cadre de la campagne nationale de vaccination contre la Covid-19, le ministre a aussi exprimé sa satisfaction quant à la bonne organisation de cette opération d'envergure qui se déroule dans d'excellentes conditions, grâce à l'étroite coordination entre tous les intervenants, dont le ministère de la Santé et le ministère de l'Intérieur.

"Les citoyens continuent d'affluer vers les centres de vaccination contre la Covid-19", a-t-il fait remarquer, notant que l'opération de vaccination se déroule dans des conditions marquées par la fluidité dans lesdits centres grâce à une organisation stricte et à la mobilisation de tous les intervenants.

Et le ministre de souligner que cette affluence en nombre a permis au Maroc de parvenir à

plus de 200.000 personnes vaccinées jusqu'à présent, "un nombre très honorable et très satisfaisant" appelé à augmenter au fil des jours.

Khaled Ait Taleb a, en outre, appelé au respect des gestes barrières, qui permettront à cette campagne de vaccination d'atteindre tous ses objectifs, mettant l'accent sur l'importance de la deuxième dose du vaccin dans le cadre de l'immunisation des citoyens.

Par ailleurs, le ministre a mis l'accent sur le lien étroit entre la situation épidémiologique et l'opération de vaccination anti-Covid-19, car, a-t-il expliqué, tant que cette situation est en nette amélioration, la campagne vaccinale permettra de réaliser l'efficacité du point de vue de l'immunisation collective afin que le Maroc parvienne à surmonter cette crise sanitaire.

Les visites de Khaled Ait Taleb ont concerné le centre de santé rural de niveau 2 à Skhour Rhamna, le complexe omnisports de Benguerir (province de Rhamna), le centre de santé urbain "Al Massira" (préfecture de Marrakech) et le centre de santé urbain de Tahanaout (province d'Al Haouz).

Lors de ces visites, le ministre, qui était accompagné notamment



de la directrice régionale de la santé à Marrakech-Safi, Mme Lamia Chakiri, et des délégués provinciaux de la santé de Rhamna, de Marrakech et d'Al Haouz, s'est enquis du bon déroulement de la campagne de vaccination contre la Covid-19 dans la région de Marrakech-Safi.

La campagne vaccinale est une réponse réelle pour mettre fin à la phase aiguë de la pandémie.

Cette opération nationale, d'envergure inédite, vise la couverture de la population par un vaccin en tant que moyen idéal d'immunisation contre le virus et de maîtrise de sa propagation.

Conformément aux hautes instructions Royales, la campagne de vaccination sera gratuite pour l'ensemble des citoyens, l'objectif étant d'immuniser toutes les composantes du peuple marocain (30 millions pour vacciner à peu

près 80% de la population), de réduire puis éliminer les cas de contamination et de décès dus à l'épidémie et de contenir la propagation du virus, dans la perspective d'un retour progressif à une vie normale.

Cette campagne nationale, rappelle-t-on, se déroulera de façon progressive et par tranches et bénéficiera à l'ensemble des citoyens marocains et résidents de 17 ans et plus.

Le taux de reproduction de la Covid-19 se stabilise à 0,84



Le taux de reproduction (R0) de la Covid-19 affiche une amélioration continue, pour se stabiliser à 0,84, dimanche dernier, a annoncé le ministère de la Santé.

La courbe épidémiologique hebdomadaire relative au coronavirus au Maroc a

évolué en baisse de 26,4%, jusqu'au 31 janvier, affirme le ministère dans son bilan bimensuel relatif à la situation épidémiologique, présenté mardi à Rabat, par le chef de la division des maladies transmissibles à la Direction de l'épidémiologie et de lutte contre les maladies, Abdelkrim Meziane Belfkih.

Abdelkrim Meziane Belfkih.

Cette tendance à la baisse a été observée dans les régions de Guelmim-Oued Noun (-78,5%), Fès-Meknès (-65,1%), Draâ-Tafilalet (-38%), Rabat-Salé-Kénitra (-32,6%), Souss-Massa (-32,6%), Tanger-Tétouan-Al Hoceïma (-26,5%), Casablanca-Settat (-22,9%), Marrakech-Safi (-22,6%), l'Oriental (-14,5%), Béni Mellal-Khénifra (-7,4%) et Laâyoune-Sakia El Hamra (-6,5%).

La courbe épidémiologique hebdomadaire a, en revanche, évolué en hausse dans la région de Dakhla-Oued Eddahab (+55,6%).

Quant à la courbe des décès, elle a enregistré une baisse de 40% au cours des deux dernières semaines, a-t-il précisé, mettant en avant la baisse des cas actifs de 22% et celle des cas en réanimation de 20,4%.

Ainsi, selon les statistiques, le Maroc occupe la 34ème place au niveau mondial et la 2ème en Afrique en ce qui concerne le nombre de cas, 37ème mondial et 3ème en Afrique en ce qui concerne le nombre de décès et 40ème mondial et 2ème en Afrique en ce qui concerne le nombre de tests, a fait ob-

server Abdelkrim Meziane Belfkih.

Par ailleurs, sur le plan mondial, le nombre de cas positifs s'élève à 103.670.319 jusqu'au 1er février, soit un taux d'incidence cumulé de 1.330 pour 100.000 habitants.

Le nombre de décès enregistré s'est établi à 2.241.015, soit un taux de létalité de 2,2%, a-t-il poursuivi, précisant que le nombre de personnes guéries a atteint environ 75.269.006, soit un taux de guérison de 72,6%.

Dans le même contexte, le responsable a insisté sur l'importance de respecter les mesures sanitaires préventives afin de limiter la propagation du virus, à savoir le port des masques de protection, le lavage régulier des mains et la distanciation physique, appelant les citoyens à faire preuve de vigilance en cette période de campagne de vaccination.

Enfin, Abdelkrim Meziane Belfkih a rappelé que le ministère de la Santé communiquera le bilan quotidien de la campagne de vaccination anti-Covid-19 tous les jours à 18h00, via les portails www.covidmaroc.ma et www.liqahcorona.ma, ainsi que sur les pages du ministère dans les réseaux sociaux.



L'OMS à l'Institut de virologie de Wuhan *L'UE envisage les vaccins russe et chinois*



Les experts de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ont visité mercredi l'Institut de virologie de Wuhan en Chine, dans le cadre de leur enquête sur l'origine du coronavirus, contre lequel l'UE envisage d'adopter les vaccins chinois et russe. Cet institut, qui comporte plusieurs laboratoires à haute sécurité où des chercheurs travaillent sur des coronavirus, avait été accusé par le précédent président américain Donald Trump d'avoir laissé fuiter le virus à l'origine de la pandémie de Covid-19.

L'accusation a été fermement démentie par Pékin, qui cherche à évacuer toute responsabilité dans le déclenchement de l'épidémie en 2019 et laisse entendre, sans le démontrer, que le virus aurait pu être importé en Chine. Les experts sont restés environ quatre heures à l'Institut de virologie et sont repartis sans faire de déclaration, a constaté l'AFP.

Le régime communiste a attendu plus d'un an avant

d'autoriser la visite de l'OMS. De nombreux analystes doutent que la dizaine d'experts internationaux découvrent des indices révélateurs du déclenchement de l'épidémie après un tel délai. La semaine dernière, un porte-parole de la diplomatie chinoise avait estimé que la visite de l'OMS en Chine relevait d'un projet de recherche. "Ce n'est pas une enquête", avait-il dit.

Pékin insiste sur sa réussite dans l'endiguement de la contagion et sur sa production de vaccins, exportés dans plusieurs pays. Dans la course mondiale pour l'immunisation, ces produits chinois pourraient voir leur usage s'étendre à l'Union européenne, qui a manifesté mardi son intérêt sous conditions.

La revue médicale *The Lancet* a par ailleurs donné mardi un avis favorable au vaccin Spoutnik V, développé par la Russie, le jugeant efficace à 91,6% contre les formes asymptomatiques. "Si les producteurs russe, chinois ouvrent leurs dossiers, montrent de la transparence,

toutes leurs données (...), alors ils pourraient avoir une autorisation conditionnelle de mise sur le marché comme les autres", a déclaré la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen, selon des sources parlementaires.

Les 40.000 premières doses de Spoutnik V sont arrivées mardi en Hongrie, premier pays de l'UE à l'avoir autorisé, sans attendre que l'Agence européenne des médicaments se prononce.

Outre la Russie, ce vaccin a été homologué dans 17 pays: d'ex-républiques soviétiques restées proches comme le Bélarus et l'Arménie, des alliés comme le Venezuela et l'Iran, mais aussi la Corée du Sud, l'Argentine, l'Algérie, la Tunisie ou le Pakistan et, en urgence mardi, le Mexique.

Dans la tourmente, Ursula von der Leyen a dû défendre mardi sa stratégie de vaccination devant les principaux groupes politiques au Parlement européen, lors d'une série d'auditions à huis clos. Elle s'était auparavant exprimée dans plusieurs journaux

européens, rappelant que "la Commission et les Etats membres étaient d'accord pour ne pas transiger avec les exigences de sécurité et d'efficacité qui sont liées à l'autorisation d'un vaccin".

Dans l'UE, 12,7 millions de doses de vaccins ont été administrées à 2,3% de la population. Malte est en tête (5,4% de la population), suivie du Danemark (3,2%) et de la Pologne (3,1%).

L'annonce par plusieurs laboratoires d'une augmentation de leurs livraisons devrait permettre une accélération de la vaccination dans l'UE. L'allemand BioNTech a annoncé lundi une accélération des livraisons à l'UE du vaccin développé avec l'américain Pfizer, promettant jusqu'à 75 millions de doses supplémentaires au deuxième trimestre.

Le britannique AstraZeneca, qui subit les foudres des dirigeants européens en raison de retards, va finalement augmenter de 30% au premier trimestre les livraisons de son vaccin, autorisé vendredi dernier sur le marché européen.

Les autorités sanitaires françaises et suédoises ont indiqué mardi qu'elles ne recommandaient pas l'AstraZeneca aux plus de 65 ans, faute de données disponibles sur son efficacité dans cette classe d'âge.

En Europe, l'Italie et la Pologne ont assoupli lundi leur dispositif anti-Covid et rouvert leurs musées, mais leurs voisins dans l'ensemble continuent de durcir les mesures restrictives, notamment en matière de voyages, pour lutter contre une pandémie qui a fait plus de 2,2 millions de morts à ce jour et repart à cause des variants du coronavirus.

L'Europe au sens large reste la zone la plus touchée en termes de décès avec 747.887 morts. L'Amérique latine vient de dépasser les 600.000 morts, un mois après l'Europe, selon un comptage réalisé par l'AFP mardi à 22H00 GMT à partir de bilans fournis par les autorités de santé. Suivent, selon ce même calcul, les Etats-Unis/Canada (464.204) et l'Asie (241.391).

Alexandria Ocasio-Cortez, star des réseaux sociaux plus que jamais cible des conservateurs

Plus de 3 millions de vues pour son récit sur Instagram de l'assaut contre le Capitole, sa peur de mourir, et son évocation d'un traumatisme proche d'une agression sexuelle: la jeune élue du Congrès Alexandria Ocasio-Cortez a confirmé lundi soir sa popularité sur les réseaux sociaux, mais aussi les dangers très concrets auxquels l'exposent ses positions très à gauche.

Pendant un peu plus d'une heure lundi soir, "AOC", comme tout le monde l'appelle, a raconté en Live, sur la plateforme où la suivent plus de 8 millions d'abonnés, comment elle s'est cachée dans des toilettes le 6 janvier, convaincue que les militants pro-Trump qui tambourinaient à la porte de son bureau allaient la tuer.

Elle a lié le traumatisme subi à celui d'une agression sexuelle, confiant pour la première fois publiquement en avoir fait personnellement l'expérience. "Je suis une sur-

vivante d'une agression sexuelle et je n'en ai pas parlé à grand monde dans ma vie", a-t-elle indiqué, sans donner plus de détails.

Son intervention a été suivie, sur le moment, par quelque 150.000 personnes, avant de faire bouler de neige. Quatre jours plus tôt, elle avait déjà fait le "buzz" en organisant un débat sur la rébellion des boursicotiers contre les grands fonds spéculatifs de Wall Street apparue lors de la saga GameStop, qui a recueilli depuis plus de 1,5 million de vues.

Sa maîtrise des réseaux sociaux, qui l'avait déjà beaucoup aidée à se faire élire au Congrès aux dépens d'un baron démocrate en 2018, est incontestablement une de ses forces. "C'est une communicante incroyablement efficace", souligne Kelly Dittmar, du Centre sur les femmes en politique de l'université Rutgers. "Elle utilise Instagram pour expliquer ce qui se passe au Congrès, son travail personnel et ses émo-

tions".

En évoquant l'agression sexuelle qu'elle a elle-même subie, "elle permet aux gens qui n'étaient pas au Capitole, surtout aux femmes, de mieux imaginer" ce qui s'est passé, estime cette analyste.

Son récit très poignant lundi soir ne peut que "renforcer le soutien" de ses fans, qui "perçoivent cette attaque contre sa personne comme autant de menaces contre leur propre sécurité," dit aussi Costas Panagopoulos, de l'université Northeastern de Boston. Mais son récit met aussi en évidence la cible qu'est devenue cette élue new-yorkaise de 31 ans, née d'une mère portoricaine qui, après deux ans au Congrès s'est imposée comme la figure de proue l'aile gauche des démocrates au Congrès.

Pour Kelly Dittmar, la peur dont elle a témoigné lundi témoigne des "menaces quasi-quotidiennes" auxquelles elle est confrontée depuis son arrivée au Congrès, avec les autres élues de la

gauche démocrate que Donald Trump et les républicains ont surnommées "The Squad" (la bande), Ayanna Pressley, Ilhan Omar, et Rashida Tlaib. "AOC" est une cible particulièrement facile pour les conservateurs, assure l'analyste: non seulement par ses positions proches de celles de Bernie Sanders - pour une sécurité sociale étatique, une lourde imposition des riches, un "New Deal" vert - mais aussi parce que "racisme et sexisme font qu'il est plus facile de présenter une femme de couleur comme dangereuse". Au point que lors des élections de novembre 2020 - qui ont vu AOC réélue avec 71% des voix à la Chambre des représentants, dans sa circonscription de Queens et du Bronx - "beaucoup de candidats républicains (à travers les Etats-Unis) parlaient d'elle plutôt que de leur adversaire", rappelle cette analyste. "Elle représente une menace pour les structures de pouvoir traditionnellement blanches et pa-

triarcales, et refuse de rester silencieuse sur ses opinions politiques comme sur son identité, utilisant réseaux sociaux et médias traditionnels pour parler de ses expériences et ses idées. Cette combinaison de facteurs fait d'elle un aimant pour l'animosité des conservateurs", affirme Julia Payson, de l'université de New York.

La jeune élue peut-elle espérer atteindre un jour, sinon la Maison Blanche - comme l'imaginent volontiers ses fans - au moins un puissant fauteuil de sénatrice voire de gouverneur de l'Etat de New York ? Pour Costas Panagopoulos, "elle s'est enfermée dans des positions extrêmes" qui rendent "tout poste nécessitant de séduire de larges catégories de l'électorat difficile à atteindre". "Elle est tellement diabolisée que les gens la voient comme trop enflammée", déclare aussi Kelly Dittmar. "C'est ce que veulent les conservateurs: s'assurer qu'elle n'ira pas plus loin".



Navalny envoyé en prison pour près de trois ans, tollé occidental



Un tribunal moscovite a ordonné mardi l'emprisonnement pour près de trois ans de l'opposant Alexei Navalny, entraînant la condamnation unanime de l'Occident, sur fond de répression d'un mouvement de contestation.

Etats-Unis, UE, Allemagne, France, Royaume-Uni... : tous ont appelé à sa "libération immédiate".

Le ministère russe des Affaires étrangères a dénoncé des réactions occidentales "déconnectées de la réalité" et une ingérence "dans les affaires d'un Etat souverain".

La juge Natalia Repnikova avait estimé mardi soir que celui qui s'est imposé en dix ans comme le principal détracteur de Vladimir Poutine avait violé son contrôle judiciaire et devait en conséquence purger une peine de trois ans et demi de prison avec sursis datant de 2014, moins une dizaine de mois passés cette année-là assigné à résidence.

Selon son avocate, Olga Mikhaïlova, son client devrait donc effectuer "environ" deux ans et huit mois de prison. Mais

il fera appel.

Près de 700 personnes ont été arrêtées dans la journée lors de diverses actions pro-Navalny, l'essentiel dans la soirée à Moscou et Saint-Petersbourg, selon l'ONG spécialisée OVD-Info. Des médias russes ont signalé des interpellations de protestataires et de journalistes frappés violemment à coups de matraque.

Il s'agit de la première sentence longue pour M. Navalny, qui s'est spécialisé dans les enquêtes sur la corruption des élites et accuse le président russe d'avoir ordonné son emprisonnement en août.

Dès l'annonce de cette peine, son organisation, le Fonds de lutte contre la corruption, a appelé à une manifestation immédiate au pied du Kremlin. Une foule de policiers casqués et des fourgons cellulaires ont été rapidement déployés sur les lieux, selon des journalistes de l'AFP qui ont été témoins d'interpellations. "Poutine voleur!", ont scandé plusieurs centaines de manifestants en centre-ville. "Il n'y a pas de justice dans ce pays", a réagi Oksana, 36 ans, auprès de

l'AFP.

L'opposant de 44 ans avait écouté le jugement, mains dans les poches, dans la cage de verre réservée aux prévenus. Il a adressé des signes de coeur à son épouse Ioulia. A l'audience, il avait dénoncé une affaire destinée à "faire peur à des millions" de Russes. "Vous ne pourrez pas emprisonner tout le pays!", a-t-il proclamé, en référence aux milliers d'arrestations ces deux derniers week-ends lors des rassemblements d'opposition les plus importants depuis des années.

Alexei Navalny a répété que M. Poutine était celui qui avait ordonné au FSB, les services de sécurité, de l'empoisonner. Il "entrera dans l'histoire comme l'empoisonneur de slips", a-t-il lâché.

En décembre, M. Navalny avait affirmé dans une vidéo avoir piégé au téléphone un agent du FSB qui révélait que le poison avait été appliqué sur un de ses sous-vêtements dans son hôtel en Sibérie.

Les autorités ont rejeté ces accusations. Des laboratoires européens ont eux confirmé l'usage d'un poison de type No-

vitchok, développé par l'URSS à des fins militaires.

L'affaire examinée mardi concernait une requête des services pénitentiaires qui accusaient M. Navalny de ne pas avoir respecté son contrôle judiciaire dans le cadre de sa condamnation avec sursis. Cette dernière avait été dénoncée par la Cour européenne des droits de l'Homme.

M. Navalny a dit avoir raté des rendez-vous du fait de sa convalescence en Allemagne. Mais la juge a estimé qu'il en avait manqué d'autres avant son hospitalisation. L'opposant avait été arrêté le 17 janvier, à son retour en Russie.

La tentative d'assassinat et l'interpellation ont déclenché une volée de critiques occidentales, sur fond de relations déjà délétères. Le chef de la diplomatie européenne, Josep Borrell, est attendu vendredi à Moscou, alors que certains Etats membres prônent de nouvelles sanctions.

Mardi soir, le président français Emmanuel Macron a dénoncé l'emprisonnement de M. Navalny, estimant qu'"un désaccord politique n'est jamais un

crime". La chancelière allemande Angela Merkel a qualifié ce verdict de "très éloigné des règles de l'Etat de droit" et appelé à la fin de la répression des manifestations.

L'opposant est encore la cible de multiples procédures. Vendredi, il comparaitra pour "diffamation" envers un ancien combattant. Il est aussi accusé d'escroquerie dans un autre dossier.

Nombre de ses collaborateurs ont été assignés à résidence, incarcérés ou poursuivis.

L'opposant a néanmoins réussi à mobiliser des dizaines de milliers de partisans les 23 et 31 janvier dans une centaine de villes russes.

Cette contestation d'une ampleur inédite depuis des années intervient à l'approche de législatives à l'automne et sur fond d'impopularité du parti du pouvoir. Elle est aussi alimentée par la diffusion d'une enquête de M. Navalny accusant Vladimir Poutine d'être le bénéficiaire d'un "palais" et qui a été vue plus de 100 millions de fois sur YouTube. Le président russe a dû démentir en personne.

Abderrazak El Hiri, enseignant-chercheur à la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de Fès

Il est nécessaire de promouvoir l'inclusion à travers un meilleur accès aux services publics de base

Entretien

L'économiste et enseignant-chercheur à la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de Fès, Abderrazak El Hiri, aborde, dans un entretien à la MAP, l'impact de la campagne de vaccination sur la reprise de l'activité économique nationale.



Quel regard portez-vous sur la situation économique au Maroc avec le début de la campagne de vaccination contre la Covid-19 ?

La crise sanitaire continue d'impacter les sphères économique, financière et sociale aussi bien au Maroc qu'au niveau mondial. L'atténuation des mesures de restriction a certes réduit les effets enregistrés lors de la période de confinement, mais des pans entiers de l'activité économique restent tributaires de la maîtrise de la pandémie.

L'ampleur de la contraction de l'activité économique au Maroc aussi bien au niveau global qu'au niveau sectoriel a été moindre à la fin de l'année 2020 comparativement au premier semestre de l'année écoulée. Les dernières statistiques révèlent aussi que l'un des freins à la reprise normale de l'activité économique reste la faiblesse de la demande.

Sur le plan social, les deux secteurs auxquels il faut apporter une grande importance sont ceux de l'éducation-formation et de la santé. Cet intérêt est justifié par les

répercussions profondes occasionnées par la crise sanitaire, se traduisant par des pressions sur le système de santé et des perturbations du système d'éducation et de formation.

Le redémarrage de l'activité économique a été l'objectif tracé par les pouvoirs publics à travers l'instrumentalisation de différentes politiques économiques, dont la politique monétaire et la politique budgétaire.

Les résultats des efforts fournis et des mesures prises dans ce cadre restent tributaires de l'évolution de la pandémie et des retombées de la campagne de vaccination.

Quel impact la campagne de vaccination pourrait-elle avoir sur le plan socioéconomique ?

Il a été constaté dans diverses études et enquêtes que l'activité économique au Maroc n'a pas encore retrouvé son rythme normal aussi bien concernant le taux de croissance économique qu'au niveau des relations extérieures. La reprise de l'activité économique risque de rester modeste si la pandémie n'est pas

endiguée et les mesures de relance déployées manquent d'efficacité. Mais, avec le début de la campagne de vaccination, un brin d'optimisme va certainement s'installer autorisant des comportements économiques favorables à la relance souhaitée.

Les projections d'avenir des acteurs économiques vont certainement connaître une modification propice à la relance économique aussi bien en matière d'investissement, de production et d'embauche qu'en ce qui concerne la consommation et l'épargne des ménages.

En conséquence, des secteurs aussi importants que les activités industrielles, le tourisme et le transport peuvent retrouver graduellement leur niveau normal de fonctionnement.

A votre avis, quelles démarches faudra-t-il favoriser pour accélérer la relance économique ?

Avec la campagne de vaccination contre la Covid-19 et pour que la relance soit rapide et permette de compenser la contraction de l'activité économique, il est fondamental

d'œuvrer à alimenter efficacement les moteurs de la croissance dans une logique de long terme et de résilience durable de l'économie nationale.

Il s'agit notamment de poursuivre les politiques d'appui aux infrastructures socioéconomiques, de développement du numérique, de soutien à la création d'activités et d'emplois et d'accroissement de la productivité des facteurs.

Il est également question de promouvoir la prospérité partagée en faisant profiter tous les compartiments de l'économie nationale des fruits de la croissance projetée, et ce en vue de réduire les disparités sous toutes leurs formes. L'une des voies à emprunter est de promouvoir l'inclusion à travers un meilleur accès aux services publics de base.

Le rythme de reprise de l'activité économique nationale est également tributaire des performances enregistrées par les pays partenaires, performances grandement liées à la capacité de ces pays à endiguer la pandémie.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

EXPOSÉ AU SOLEIL	INDIVIDU	MAGICIENNE	PARTIE DE PLAISIR	SODIUM VENUES AU MONDE	ORDRE POUR LA GAUCHE	GLACES	CUBE BUTE
BRAVE				ACCEPTÉ			
				JOINT	VOYELLES		LE MÊME
BOULEVARD			PROLO		ARTICLE		
ÂGE		MISES À L'OMBRE		SODIUM FAUBOURG	EN RODAGE	PARCELLE	REPLI
SAISON CHAUDE	EN DIRECT	CALCIUM DANS LE VENT		GRECQUE	LACER		
FEMME JALOUSE					GRAND ARBRE		
FLUIDE EXCITANT					POST-SCRIPTUM		FORE
CUBE	EN FILIGRANE			REBELLE SUR LE FRONT		EN PUBLIC	À SEC
	POULIE			MACHIN			
ESPIONNÉES	TANTINET EN COUPLE			PRONOM POSSESSIF		EN MARS	LA FIN DU JOUR
				TOUCHÉ			
ARTICLE			LIEU DE TRAVAIL				

Solution mots flechés d'hier

CHEZ-TOI	B	NABOT	A	CRACK	D	ENVOIE DE BOUTONNET	S	CHOK	T	LOIN DU PODIUM
FORME	E	N	S	E	I	G	N	E	R	E
EN CRISE	R	I	ZÉRO	N	U	L	INUTILE	V	A	I
VENTE	C	A	I	D	GRECQUE	A	EN VENTE	E	N	PLOTTE
	C	A	N	E	RÉCUSA	N	I	A	T	Â
FEMELLE DE CANARD	I	PAGE	BAC	C	U	V	E	PARTE DE FORMAM-ENT	I	R
	A	L	L	E	R	A	ENVERS	E	R	A
PARTIE	DE BAS EN HAUT	I	E	POSSESSIF	EN GRÈVE	E	V	FIN DE	A	PROFITE
	B	E	T	E	CONNU	S	U	DIFFICILE	A	R
BENËT	D	PASSAT	T	R	A	V	E	R	S	A
STUPIDE	N	A	S	E	CENTIME	A	P	H	E	R
AVIRON	R	A	M	E	OPTIQUE	C	R	U	C	I
BLEU	B	I	Z	U	T	SUITE	S	E	R	I

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Yousseoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130 / 64

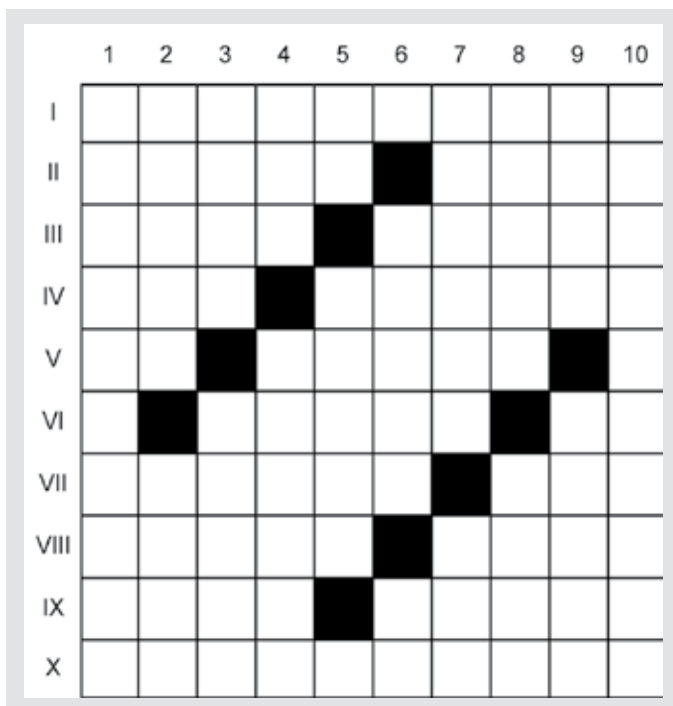
Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

www.ojd.ma

Mots croisés

HORIZONTALEMENT

- I. Aime la promenade.
- II. Fis de tous petits bouts – Département.
- III. Sa faïence est connue - Baignoles.
- IV. Dans le filet – Plateaux de fruits.
- V. Pour un docteur, pas un toubib – De Claires ?
- VI. Prêt à être planté – Dans le citron.
- VII. File dans le jardin – Un homme très à cheval.
- VIII. Salpêtre – Freina sec.
- IX. Abri – Sa mère est dan un jeu.
- X. Validant.

VERTICALEMENT

1. Strict.
2. Confidentes – Surveille les petits.
3. Tintin chez les soviets – Grandit encore.
4. Degré de ceinture – Fait la cour.
5. Tuile V – Coiffure très benoîte.
6. Fait la peau – Vieille vache du bas.
7. Le vieux fusil – Parasol sur la plage.
8. Marqu du bas – Mona ?
9. A bout – Pièce.
10. Raccordant.

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

			9	2		1	5		
2	1		3						
				1	4			7	
4	6		5				7	1	
		8		4		9			
5	3				9		4	6	
6			1	5					
					2		6	8	
3	2		9	6					

Moyen

		1	9	3				5	
9			4	7					
2	3							4	
							8	6	3
7									4
3	6	4							
	5					9		7	
			9	8				5	
2			5	3	4				

Difficile

5			4		8				
6				8	2	4			
				3					
9					4				
5	4		7		2		3	1	
		1					7		
			6						
2	3	8					9		
		7	9				1		

Expert

		8		7					
6				5					
		1	9	8	4	6			
2									8
6								3	
7								1	
	9	2	3	4		5			
			5						9
			6			3			

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

1	7	6	4	3	8	5	2	9	
9	4	8	5	1	2	7	3	6	
2	3	5	6	9	7	8	4	1	
5	6	1	7	2	4	3	9	8	
4	8	7	3	6	9	1	5	2	
3	2	9	8	5	1	4	6	7	
8	5	2	1	4	6	9	7	3	
7	9	3	2	8	5	6	1	4	
6	1	4	9	7	3	2	8	5	

Moyen

4	9	5	1	3	2	7	8	6	
7	6	3	5	8	9	1	2	4	
8	2	1	6	7	4	3	5	9	
2	3	8	4	5	6	9	7	1	
5	1	4	9	2	7	6	3	8	
9	7	6	3	1	8	5	4	2	
6	8	2	7	9	5	4	1	3	
3	4	7	2	6	1	8	9	5	
1	5	9	8	4	3	2	6	7	

Difficile

8	2	5	4	7	3	1	9	6	
7	1	4	6	9	8	3	5	2	
6	3	9	1	2	5	8	4	7	
5	7	2	3	1	6	9	8	4	
1	9	6	2	8	4	7	3	5	
4	8	3	7	5	9	6	2	1	
9	4	1	8	6	2	5	7	3	
3	5	7	9	4	1	2	6	8	
2	6	8	5	3	7	4	1	9	

Expert

7	1	5	6	8	3	9	4	2	
3	2	4	9	5	1	8	6	7	
6	9	8	7	4	2	3	1	5	
5	7	6	3	9	4	2	8	1	
1	4	2	5	6	8	7	3	9	
9	8	3	2	1	7	4	5	6	
2	3	1	4	7	5	6	9	8	
4	5	9	8	2	6	1	7	3	
8	6	7	1	3	9	5	2	4	

Managem et Wanbao Mining scellent un partenariat pour développer des projets miniers au Soudan

Le Groupe Managem et l'opérateur minier international Wanbao Mining ont signé récemment un partenariat en vue de développer des projets miniers de grande taille au Soudan.

En ligne avec sa stratégie visant à développer ses investissements à l'échelle panafricaine et à consolider sa présence au Soudan, Managem conclut un second partenariat de coopération avec le groupe Wanbao Mining, a indiqué un communiqué du Groupe. Cet accord porte sur le développement d'un projet minier de grande envergure au Soudan, où Managem développe ses activités depuis plus de 10 ans et opère dans la mine de Gabgaba, première mine industrielle du pays, a fait savoir le Groupe, soulignant que depuis 2019, le groupe Wanbao Mining est également présent au Soudan, où il détient des blocs d'exploration aurifère.

A travers ce nouveau partenariat, rapporte la MAP, les deux groupes ont décidé de mutualiser leurs efforts pour développer un grand projet aurifère, avec un objectif de production à moyen terme d'environ 5 tonnes d'or par an et un niveau d'investissement d'environ 250 M USD, a précisé la même source. Il permet également d'accélérer les travaux d'exploration dans les blocs détenus par Managem ainsi que les blocs détenus par Wanbao Mining, afin de développer une seconde mine d'or à un horizon de 3 ans, a ajouté la même source, notant que ce partenariat stratégique prévoit une prise de participations minoritaires croisées de 35%.

«A travers cette opération majeure, Managem confirme sa détermination à se positionner parmi les plus importants producteurs d'or de taille intermédiaire au niveau du continent, et à développer un projet aurifère de taille importante, conjointement avec un partenaire industriel de renommée internationale», a fait savoir le président directeur général de Managem, Imad Toumi, cité dans le communiqué.

«Ce partenariat donnera à Managem les moyens de se développer et d'augmenter sa production d'or annuelle au Soudan de 2 tonnes à plus de 5 tonnes à moyen terme», a-t-il dit, ajoutant que ce nouveau partenariat stratégique permettra à Managem et au groupe Wanbao Mining de contribuer positivement au développement de l'industrie minière au Soudan et de créer de la valeur durable pour nos investisseurs et toutes les parties prenantes. Et de rappeler que Managem et Wanbao Mining ont signé un premier accord en 2017 pour le développement de Pumpi, un complexe minier de grande taille en République Démocratique du Congo, qui cible la production de 45.000 T de cuivre et 5.000 T de cobalt par an. «Les premières cathodes de cuivre ont été produites en septembre 2020 et la production des hydroxydes de cobalt est prévue au premier trimestre 2021», a conclu le Groupe.

Les consommateurs restent prudents et à l'affût des changements dans l'immobilier



La plateforme Mubawab passe au peigne fin les comportements et besoins des intentionnistes sur le marché immobilier, six mois après la fin du confinement.

Après une première étude de marché sur l'impact du confinement sur la demande immobilière, le portail immobilier a récemment annoncé les résultats d'une nouvelle étude qu'il a réalisée sur les comportements et besoins des intentionnistes sur le marché immobilier.

«L'objectif de cette étude est de mettre en avant les résultats escomptés pour inspirer, aiguillonner et enrichir les réflexions, stratégies et actions de tout l'écosystème, tout en injectant, pour 2021, de réels signes de redressement du marché», a expliqué Kevin Gormand, CEO et Co-fondateur de Mubawab.ma.

Selon la nouvelle étude, réalisée six mois après la fin du confinement, 37% des personnes interrogées ont vu leur projet reporté ou annulé depuis la fin du confinement, a constaté la plateforme digitale soulignant que sur les 63% restants, 16% ont déjà acquis leur bien et 47% en sont toujours à la recherche.

A titre de comparaison, Mubawab rappelle que la première étude de marché, qui avait été réalisée en mai 2020, «avait révélé que près de 24% des personnes interrogées étaient prêtes à procéder à une réservation en ligne, si la procédure

le permettait et que plus de 65% d'entre elles ne souhaitaient alors pas reporter ou annuler leurs projets immobiliers».

Après analyse des résultats de sa dernière étude, il ressort que les consommateurs sondés s'intéressent «principalement (et par ordre de préférence) à des logements avec jardin et/ou terrasse (30%), à un logement plus grand, à un logement avec vue sur mer, à un bien immobilier pour investir et, finalement, à un logement, hors ville, en zone rurale».

Comme l'a relevé la plateforme dans un communiqué, l'étude a également montré que «les critères de décision les plus importants sont d'abord le prix et l'emplacement, la qualité de la construction, la fiabilité du promoteur, l'expé-

tise de la personne qui les accompagne et enfin les délais de livraison».

L'autre enseignement de cette étude, c'est que la majorité des personnes interrogées (70%) cherchent une résidence principale, moins d'un quart (19%) une résidence secondaire et 10% un investissement locatif.

«Concernant les 37% des personnes qui ont vu leur projet annulé ou reporté, les principales raisons évoquées sont d'abord l'attentisme : 25% d'entre elles souhaitent attendre et voir l'évolution de la situation et des prix de l'immobilier», a noté le portail.

A en croire la plateforme consacrée aux annonces immobilières, viennent ensuite «les personnes qui anticipent une baisse de leurs revenus (8%), celles qui préfèrent garder leur capital par prudence (13%), celles qui ont réellement subi une perte/baisse de revenu et qui sont dans l'incapacité de visiter le bien, puis, finalement, celles qui ont tout simplement changé d'avis et ne souhaitent plus changer de logement/investir».

S'il est un autre enseignement à tirer également de cette même étude, c'est qu'elle a démontré que les intentionnistes restent prudents et à l'affût des changements, a poursuivi Mubawab.

En effet, il ressort de cette étude que près de la moitié (49%) s'attend à une baisse des prix dans les grandes villes, 53% s'attendent

à une hausse des prix dans les petites et moyennes villes, près d'un tiers (30%) pense que les délais pour obtenir un crédit immobilier seront rallongés, alors qu'un quart (25%) est persuadé que les taux de ces crédits vont augmenter.

Il est à souligner également que 33% d'entre eux «pensent que les banques seront plus exigeantes pour accorder des crédits immobiliers».

«Aujourd'hui, 97% des internautes marocains cherchant à acquies un bien affirment que le web est indispensable pour la recherche d'informations avant de se lancer dans un projet immobilier», a fait remarquer Kevin Gormand.

Des propos confortés par l'étude qui précise que les Marocains se tournent principalement vers les sites spécialisés dans l'immobilier (70%), puis vers les samsars, agents et agences immobilières (14%), ainsi que le bouche à oreille.

A ce propos, il apparaît que «les personnes qui utilisent internet en priorité le font principalement pour consulter des annonces de biens (98%), connaître les prix au m² dans une zone en particulier (97%), mettre en ligne une annonce sur un portail immobilier (86%), se renseigner en matière fiscale et de financement (84%), rechercher les commodités avoisinantes (86%) et, finalement, choisir une agence immobilière (57%)», a fait savoir la plateforme.

Alain Bouhity



Mubawab passe au crible le comportement de la demande sur le marché à fin 2020

Hausse des ventes de voitures neuves en janvier

Les ventes de voitures neuves se sont situées à 13.335 unités au terme du premier mois de cette année, en progression de 6,65% par rapport à janvier 2020, selon l'Association des importateurs de véhicules automobiles au Maroc (AIVAM).

Ces ventes se répartissent sur les voitures particulières (11.679 unités, en hausse de 4,38%) et les véhicules utilitaires légers (1.656 unités, +25,93%), précise l'AIVAM.

Dans le détail, la marque Dacia continue de dominer le segment des voitures particulières (VP) avec une part de 30,92%, soit 3.611 immatriculations (+6,46%), suivie de Renault (1.411 unités écoulées et une part de 12,08%) et de Hyundai (1.089 unités et 9,32%), fait savoir la même source.

Parallèlement, Citroën et Fiat ont progressé de

16,1% à 577 unités et de 1,47% à 414 unités, alors que les marques Opel et Skoda ont enregistré des hausses spectaculaires de 100,3% et 70,1%. Pour ce qui est des véhicules utilitaires légers (VUL), les ventes de la marque chinoise Dongfeng Sokon (DFSK) ont grimpé de 31,06% à 346 unités, soit une part de marché de 20,89%, devançant ainsi Ford (192 immatriculations et une part de 11,9%) et Renault (186 unités et 11,23%).

Concernant les ventes des voitures "Premium", les trois marches du podium restent dominées par Audi, BMW et Mercedes avec des parts de marché de 2%, 1,72% et 1,52%. Ces trois constructeurs allemands ont, en effet, écoulé respectivement 233, 201 et 178 unités en janvier 2021. Pour sa part, Porsche a augmenté ses ventes de 212,5% à 50 véhicules.

Afric Industries augmente ses ventes de 19% au quatrième trimestre 2020

Les ventes du Groupe Afric Industries ont atteint près de 11,24 millions de dirhams (MDH) au 4ème trimestre de l'année écoulée, en augmentation de 19% par rapport au T4-2019. Cette tendance s'explique tant par une amélioration des ventes locales que par celle des exportations durant le T4-2020, précise le groupe dans un communiqué sur ses indicateurs trimestriels.

Nonobstant la baisse de 34% constatée durant le 2ème trimestre 2020 par rapport à 2019 due à la

pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), Afric Industries a réussi à limiter la baisse de ses ventes cumulées à fin décembre 2020 à 3%, indique la même source, faisant état d'une croissance notable à l'export (+26%) qui vient équilibrer l'écart (-7%) constaté sur le marché local. Quant au besoin en trésorerie (Découvert + Escompte), il a diminué de 748.000 dirhams, s'expliquant surtout par l'optimisation des stocks à fin 2020 par rapport à la même date en 2019.

Le Maroc réitère son engagement sans faille en faveur de l'économie bleue

Le Maroc, sous la Haute Impulsion de Sa Majesté le Roi, montre à toutes les occasions un engagement sans faille pour l'économie bleue, a indiqué, mardi, le ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, Aziz Akhannouch.

Intervenant lors de la deuxième conférence ministérielle de l'Union pour la Méditerranée (UpM) pour la promotion d'une économie bleue durable dans la région méditerranéenne tenue par visioconférence, M. Akhannouch a rappelé que le Maroc s'inscrit dans l'Agenda 2030 des Nations unies pour le développement durable et l'Agenda 2063 de l'Union africaine dont l'économie bleue est un pilier majeur, rapporte la MAP. Le Royaume est partie prenante dans plusieurs initiatives notamment l'initiative WestMED pour le développement durable de l'économie bleue en Méditerranée occidentale pour laquelle le Département de la pêche maritime du Maroc est coordonnateur national et point focal national du projet de la planification spatiale maritime, a-t-il ajouté.

Le ministre a précisé, par ailleurs, que le Maroc conçoit l'économie bleue pour la région méditerranéenne selon une vision écosystémique basée sur la préservation des

écosystèmes marins et de leur biodiversité marine, l'exploitation durable des ressources halieutiques en étant socialement inclusive et génératrice de valeur économique et la lutte contre le changement climatique.

A cet égard, il a noté l'émergence de nouvelles potentialités économiques telles que l'aquaculture et l'industrie alimentaire qui, au-delà de leur intérêt économique, nous permettront de répondre au défi omniprésent de la sécurité alimentaire.

M. Akhannouch a également mis en avant les engagements et avancées du Royaume dans le cadre de l'économie bleue, notamment pour le secteur de la pêche, en intégrant il y a plus d'une décennie, la

durabilité au cœur de sa stratégie sectorielle de la pêche "Halieutis".

Il a précisé dans ce sens que des moyens considérables ont été mis en œuvre depuis 2009 pour renforcer la recherche halieutique nationale, la mise en œuvre de plans d'aménagement des pêcheries, le contrôle des navires de pêche par VMS et la traçabilité des captures. Grâce à ces efforts, 95% des captures débarquées au Maroc sont couvertes par des plans d'aménagement et des mesures de gestion durable des pêcheries, a-t-il poursuivi.

De même, le Maroc a fortement investi ces dernières années dans le développement de l'aquaculture qui constitue une source de diversification économique importante et réelle, en particulier pour les communautés littorales, a-t-il dit.

Ainsi, la mise en place de plans d'aménagement aquacoles régionaux concertés pour le développement de l'aquaculture a permis d'apporter une offre en matière d'investissement aquacole très importante, a noté le ministre, relevant que pour accélérer ce processus, plusieurs projets d'aides aux coopératives artisanales ont été réalisés notamment en algoculture et en conchyliculture.

Aussi, et toujours dans le cadre de l'effort d'adaptation au changement climatique et à la dégradation des stocks halieutiques, le Royaume

accorde une attention particulière aux petits pêcheurs artisanaux et côtiers notamment les plus vulnérables à travers des initiatives concrètes visant l'amélioration de leurs systèmes de production et ainsi leurs revenus, a-t-il relevé.

Le responsable gouvernemental a, en outre, indiqué que la pêche sentinelle n'est pas en reste puisque le Maroc a lancé plusieurs projets ambitieux expérimentés dans un premier temps au niveau local avec comme objectif de les reproduire à l'échelle régionale grâce à l'initiative "Ceinture Bleue".

Pour le ministre, une action régionale globale, intégrée et inclusive est primordiale pour la réussite d'une économie bleue. Pour cela, le Royaume du Maroc a lancé durant la COP22, "L'initiative de la Ceinture Bleue" qui a pour objectifs de mettre en place des mécanismes de coopération et de mobilisation d'appuis techniques et financiers pour répondre simultanément aux défis du changement climatique, de la conservation des océans et d'un développement durable de la pêche et de l'aquaculture, éléments clés de la sécurité alimentaire en Afrique et dans le monde, a-t-il souligné.

Elle ambitionne de compléter les stratégies halieutiques nationales et régionales en favorisant la transformation des métiers du secteur ha-

lieutique en activités durables et respectueuses de l'environnement marin tout en transformant les contraintes environnementales émanant des impacts du changement climatique en nouvelles opportunités économiques génératrices de valeur économique et d'emploi.

La deuxième conférence de l'UpM sur l'économie bleue en Méditerranée s'est déroulée sous la coprésidence de l'Union européenne (UE) et du Royaume Hachémite de Jordanie, en présence du Secrétaire général de l'UpM et du commissaire européen à l'environnement, aux océans et à la pêche et d'une vingtaine de ministres de pays membres de l'UpM. Elle a pour objectif de renforcer le potentiel de l'économie bleue dans la région méditerranéenne, ainsi que d'améliorer la gouvernance maritime et de créer un environnement propice à la promotion de l'emploi, de l'innovation et des débouchés commerciaux fondés sur la connaissance grâce au développement de secteurs maritimes clés. Cet effort régional s'inscrit dans le contexte plus large du programme de développement durable récemment approuvé par les Nations unies, qui vise à promouvoir une prospérité économique, un développement social et une protection de l'environnement partagés au niveau mondial.

Des moyens considérables ont été mis en œuvre depuis 2009 pour renforcer la recherche halieutique

Le Maroc, destination la plus qualitative de l'outsourcing en Afrique

Le Maroc est la destination "la plus qualitative" en Afrique pour le secteur de l'outsourcing (externalisation des services), malgré une compétitivité-coût moindre que les destinations concurrentes, a souligné mardi le président de la Fédération marocaine de l'externalisation des services (FMES), Youssef Chraïbi.

Malgré "les offres agressives" de concurrence en termes de prix, le Maroc maintient son leadership en tant que première destination de l'outsourcing francophone avec 50% des parts de marché, a précisé M. Chraïbi lors d'un webinar sur les perspectives du secteur.

Le Maroc se positionne comme une destination "haut de gamme" spécialisée dans les prestations à plus forte valeur, à l'inverse d'un positionnement de destination low cost, a fait valoir le président de cette fédération qui vient d'être cooptée par la Confédération générale des

entreprises du Maroc (CGEM), rapporte la MAP. En matière de réalisations, il a mis en avant la croissance considérable enregistrée par le secteur entre 2015 et 2019, où le nombre d'emplois créés a progressé de 9% pour s'établir à 120.000 emplois en 2019, alors que le chiffre d'affaires agrégé du secteur s'est établi à plus de 14 milliards de dirhams (MMDH) en 2019, ajoutant que le secteur s'est classé troisième en termes de CA à l'export.

Quant à l'impact de la crise sanitaire, il a rappelé la résilience du secteur en cette période délicate, ajoutant qu'"un très fort rebond" de l'activité est attendu au dernier trimestre 2020 qui devrait effacer l'effet Covid pour finir à un niveau équivalent à celui de 2019.

Par ailleurs, le président de la FMES s'est attardé sur l'historique du secteur qui "a démarré au Maroc il y a un peu plus de 20 ans, avec 2

principaux segments, à savoir, les centres d'appels et la sous-traitance informatique", faisant remarquer que les centres d'appels ont évolué vers des centres de contact multicanal, avec une part de voix en baisse au profit des canaux digitaux.

Et de souligner que le secteur de l'outsourcing "ne peut plus être réduit à des verticaux comme l'IT ou le CRM" mais désigne désormais un secteur à part entière qui recouvre l'externalisation de l'ensemble des métiers de services à valeur ajoutée. Pour sa part, la présidente Commission capital humain de la CGEM, Ghita Lahlou, a souligné que le secteur de l'externalisation des services a suffisamment gagné de taille pour s'ériger parmi les fédérations de la CGEM, ajoutant que la cohérence du secteur avec les objectifs stratégiques du Royaume et de la CGEM a favorisé sa récente cooptation.

A cet égard, elle a mis en exergue l'import-

tance de l'offshoring en cette période de crise, où la pression sur les réserves de changes s'est accrue, notant que le secteur est un important pourvoyeur d'emplois, une source de devises et, par conséquent, un levier de stabilité de la balance commerciale.

La FMES représente l'ensemble des entreprises opérant dans les métiers de l'externalisation des services au Maroc. La cooptation de la FMES par la CGEM fait suite à la décision du Conseil d'administration de la Confédération, en date du 24 septembre 2020. Lors de ce Conseil, les administrateurs ont pris acte des critères d'identification d'une activité sectorielle représentée au sein de la CGEM, à savoir le poids et les perspectives de développement du secteur, la cohérence avec les objectifs stratégiques du pays et le degré de maturité de la représentation sectorielle.

Films, streaming et pandémie

Le cinéma contraint de s'adapter pour survivre

La joie habituellement ritualisée pour accueillir une année nouvelle, a été spoliée par l'incertitude régnante sur le secteur du cinéma, le contraignant à s'adapter pour survivre du fait des conséquences du Covid-19. Entre des réalisateurs dans l'incapacité de lancer de nouveaux projets, des titres dont la sortie a été repoussée et des salles dans l'expectative d'un retour des beaux jours, la filière du cinéma local et international se noie dans un flou persistant.

Cette pandémie qui a taché l'enthousiasme d'un secteur connu pour être le moteur de l'épanouissement social. Une culture essentielle mais incapable d'être considérée à sa juste valeur. En effet, une certaine ébullition et un empressement inédit sévit dans le secteur, qui a fait les frais d'un virage pandémique, l'oppressant devant une incertitude qui continue. Néanmoins, les plateformes de films en ligne se sont accaparées de cette équation régnante comme le cas de HBO qui a décidé de sortir 17 films en "day-and-date" sur sa plateforme HBO Max, qui compte 17,2 millions d'utilisateurs. C'est ainsi que le film "Wonder Woman 1984", qui a été au front de cette stratégie de marketing digital et dont le

budget a été de 200 millions de dollars, s'est vu lancé en day-and-date, en novembre dernier, boostant les abonnés de la plateforme. Cette digitalisation des sorties est une bonne réaction à cette crise pandémique qui a fouetté le cinéma mondial, a réagi dans une déclaration à la MAP, le réalisateur marocain Nour-Eddine Lakhmari. "Certes seul le public averti y aura accès pas la masse mais c'est une bonne adaptation à la situation actuelle". Évoquant la digitalisation du secteur cinématographique local notamment avec la tenue des festivals en ligne, le réalisateur de "Casa Negra" a estimé, que c'était une "bonne solution et une alternative culturelle" saluée. Devant ce constat, a-t-il poursuivi, le mot d'ordre est "l'adaptation". S'adapter à travers l'adoption d'une stratégie et d'une vision claire qui puisse sortir le cinéma marocain de son "stand-by" et faire évoluer la législation existante dans le domaine, a-t-il précisé. Pour sa part, le fondateur et directeur du Cine Atlas, Pierre François Bernet, a relevé que la sortie de ces films au "gros budget" sur les plateformes "reste légèrement compréhensible". Les films de cette envergure ne peuvent demeurer dans les tiroirs, par contre

l'effort sectoriel durant cette pandémie n'a pas été collectif dès lors que le nombre d'abonnés de ces plateformes à presque doublé à un moment où le secteur est en pleine crise, a-t-il indiqué. Se penchant sur le retard de plusieurs sorties mondiales très attendues mais retenues par la réouverture des salles de cinéma à travers le monde, M. Bernet a souligné que les productions locales et les films indépendants seraient une bonne solution.

A cause des multiples reports en raison de la Covid-19, les exploitants n'ont pas beaucoup de matière à proposer au public, a-t-il expliqué, ajoutant que "devant la passion des Marocains envers leur cinéma, les films locaux pourront combler ce vide". De son côté, le réalisateur Hicham Hajji a estimé que la décision des sorties en plateformes "a été visionnaire". "On a besoin de contenu et on ne peut pas laisser les films éternellement dans les tiroirs". Finalisé en mars 2020, mon film "Redemption Day" a été décalé jusqu'en novembre 2020 pour finalement le sortir en janvier 2021 aux États-Unis et au Canada sur les plateformes payantes, a-t-il dit. Expliquant le choix de lancer son long métrage sur les plateformes, Hicham Hajji a signalé

que la forte demande en films en ces temps de pandémie a été une opportunité pour "profiter de cette vague et sortir Redemption Day à un moment stratégique".

Le bon côté dans tout ça, c'est que "Redemption Day" a été dans le top 5 des meilleures ventes aux États-Unis, pendant quelques temps, sur les plateformes Apple iTunes Movies et Spectrum, s'est-il réjoui.

Pour le producteur Samuel Gagnon, "certains films ont besoin de se bâtir une réputation avant d'être lancés sur les plateformes". "Une réputation créée grâce aux festivals, aux prix, et aux critiques", a-t-il précisé dans une déclaration à la MAP. Et de conclure que "sans cette carrière précédant un lancement sur les plateformes, les succès sont plus difficiles pour les films d'auteurs." Depuis l'arrivée de la pandémie de la Covid-19, le secteur du cinéma a été entouré d'un halo de doutes, suscitant une avalanche de supputations, toutefois un appétit grandissant du grand public pour l'expérience collective et surtout pour le grand écran est plus que d'actualité, avec une envie impatiente et oppressante de retrouver cet art sur grand écran.



La FNM rend un hommage posthume à Mohamed Melehi

La Fondation Nationale des Musées (FNM) a rendu, mardi au musée Mohammed VI d'art moderne et contemporain (MMVI), un hommage posthume à la figure de proue de l'art contemporain marocain, l'artiste peintre Mohamed Melehi, décédé en octobre dernier. Ce vibrant hommage, tenu en présence de la famille et

de ses amis du défunt artiste, a été marqué par les témoignages des proches de ce dernier, et rehaussé par la projection d'une capsule vidéo intitulée: "la transcendance d'un fait pictural" à la mémoire du regretté, affichant notamment des mots du président de l'Institut du Monde Arabe, Jack Lang, de l'écrivain Tahar Benjelloun, de l'écrivaine Toni Maraini et du poète Mostafa Nissabouri, en plus d'une élégie récitée par Mohamed Bennis. "Personnalité pivot dans le Maroc contemporain", Mohamed Melehi a réussi la réconciliation entre l'authenticité et la modernité marocaine, a précisé le ministre de la Culture, de la jeunesse et des sports, Othman El Ferdaous dans sa déclaration à la MAP, soulignant que "cette réconciliation est un élément très important pour bâtir les nouvelles générations".

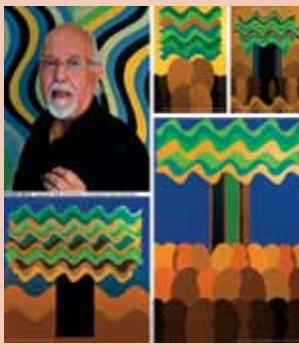
M. El Ferdaous a en outre invité les professeurs et parents, en compagnie des enfants, à visiter les œuvres du regretté artiste au MMVI pour s'imprégner d'un art marocain authentique, "décomplexé, solaire et optimiste dans son mouvement".

Cet hommage a été l'occasion de faire la lumière sur la générosité artistique du défunt, conformément au "rôle de la FNM dans la promotion des artistes qui ont marqué la scène", a indiqué le président de la Fondation, Mehdi Qotbi, tout en relevant la "place essentielle de la culture au Maroc", qui a permis aux musées de rester ouverts, durant la pandémie de Covid-19, dans le strict respect des protocoles sanitaires. "Les musées sont un lieu de lumières et de couleurs essentiel", a-t-il dit.

Évoquant l'importance du rôle de la culture dans l'édification de la future génération, M. Qotbi a révélé à la MAP qu'un projet d'accord tripartite est en cours d'élaboration entre le ministère de la Culture, de la jeunesse et des sports, le ministère de l'Éducation nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et la FNM pour mettre en place "un passe qui va permettre aux enseignants la gratuité des musées et des monuments". Pour sa part, le ministre de l'Éducation nationale, de la formation

professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Saaïd Amzazi, a souligné, dans une déclaration similaire, qu'à travers ce projet d'accord, son département, aux côtés de la FNM, visent à "promouvoir la culture en permettant aux enseignants d'accéder aux musées de manière gratuite". S'arrêtant sur l'hommage rendu à Mohamed Melehi, M. Amzazi a déploré la perte d'une "importante figure artistique dans la scène marocaine", qui incarne par son art "une facette de la culture très importante pour la nouvelle génération, qu'il faudrait s'approprier pour l'inculquer aux élèves et ainsi la perpétuer".

A l'occasion de cet événement, qui a connu la présence d'une pléiade de personnalités du monde des arts, de la culture et des médias, une plaque commémorative a été dévoilée au MMVI dans la salle qui porte dorénavant le nom de Mohamed Melehi, en plus de l'exposition des œuvres de l'artiste dans le cadre de l'évènement: "Les peintres marocains dans les collections nationales, de Ben Ali R'batî à nos jours".



Une série dérivée de “Black Panther” en développement pour Disney+



Une série télévisée dérivée de “Black Panther” et se déroulant dans le royaume africain imaginaire du Wakanda est en cours de développement, dans le cadre d’un contrat quinquennal signé avec le réalisateur du film au succès planétaire, Ryan Coogler, a annoncé lundi Disney.

“Black Panther”, avec dans le rôle titre le défunt Chadwick Boseman, avait séduit en 2018 la critique et les spectateurs, récoltant plus d’un milliard de dollars de recettes et devenant le premier long-métrage de super-héros à concourir aux Oscars dans la catégorie du “meilleur film”. Le film écrit et réalisé par Ryan Coogler - qui prépare une suite annoncée pour l’an prochain - est aussi considéré comme une étape majeure pour la représentation des acteurs et professionnels

noirs du cinéma à Hollywood. “Ryan Coogler est un conteur singulier, dont la vision et l’audience ont fait un des cinéastes les plus en vue de sa génération”, a estimé dans un communiqué Bob Iger, président exécutif de Disney, numéro un mondial du divertissement qui détient les droits cinématographiques de l’univers Marvel. “Avec « Black Panther », Ryan a donné naissance à une histoire révolutionnaire et à des personnages de légende (...) Nous sommes ravis de pouvoir renforcer nos relations et nous avons hâte de raconter d’autres histoires géniales avec Ryan et son équipe”, poursuit-il.

La société de Ryan Coogler, Proximity, va développer une “grande gamme” de projets pour Disney+, la plateforme de vidéo à la demande du groupe, et d’autres filiales. “Nous sommes déjà impli-

qués dans certains projets qu’il nous tarde de partager”, renchérit le cinéaste.

La série se situant au Wakanda, dont le titre n’est pas encore connu, n’est que l’une des nombreuses créations annoncées par Disney pour prolonger le succès de son univers Marvel à l’écran.

En décembre dernier, lors d’une présentation destinée aux investisseurs, le groupe avait annoncé qu’une dizaine de séries Marvel allaient débarquer sur Disney+ “dans les quelques années à venir”. Parmi elles figurent “Secret Invasion” avec Samuel L. Jackson dans son rôle de Nick Fury, “Ironheart” avec l’actrice Dominique Thorne en jeune émule d’Iron Man, et un autre comédien en armure, Don Cheadle et son rôle de War Machine, pour “Armor Wars”.

Bouillon de culture

Johnny Depp

La justice britannique examinera le mois prochain les arguments de Johnny Depp en faveur de la tenue d’un procès en appel, après avoir été débouté contre le tabloïd britannique The Sun qui l’avait décrit en mari violent envers son ex-épouse Amber Heard.

En novembre, l’acteur d’“Edward aux mains d’argent” et “Pirate des Caraïbes” avait perdu son procès en diffamation contre News Group Newspapers (NGN), société éditrice du Sun.

Après le refus du juge de lui accorder la permission de faire appel Johnny Depp a saisi directement la cour d’appel. Celle-ci a indiqué mardi que l’audience pour entendre les arguments de Johnny Depp se tiendrait “si possible entre le 15 et le 31 mars”. Pour obtenir la tenue d’un deuxième procès, les avocats de l’acteur devront se fonder sur de nouvelles preuves qui n’ont pas été produites en première instance, a précisé le juge de la cour d’appel. Le premier jugement avait été rendu le 2 novembre après trois semaines d’audience, en juillet à la Haute Cour de Londres, souvent en présence du comédien de 57 ans et de son ex-femme Amber Heard, 34 ans, qui avaient donné lieu à un déballage de leur vie privée. S’appuyant essentiellement sur les déclarations de l’actrice, le Sun avait invoqué 14 épisodes de violences, tous contestés par Johnny Depp. Début novembre, le juge Nicol avait tranché en faveur du tabloïd, estimant dans son jugement que les qualifications du Sun étaient “substantiellement vraies” car “la grande majorité des agressions présumées ont été prouvées”. Fin novembre, le juge a aussi ordonné à Johnny Depp de payer un peu plus de 628.000 livres (705.000 euros) au Sun pour couvrir ses frais de justice.



Le Montreux Jazz Festival diffusera en ligne ses prochaines éditions



Le Montreux Jazz Festival, prestigieuse scène musicale qui se tient chaque été en Suisse, a annoncé mardi que les futures éditions seront également retransmises en ligne. “Le Festival poursuit ainsi sa transition vers un modèle hybride entre événements live et présence digitale annualisée”, ont indiqué ses organisateurs dans un communiqué.

Accélérée par la crise du Covid, cette stratégie avait déjà été amorcée en 2019 avec la création de Montreux Media Ventures, filiale dédiée à la création de contenu digital.

Désormais, le festival retransmettra en direct les futures éditions grâce à un “accord pluriannuel” signé par Qello Concerts by Stingray, spécialisée dans la diffusion de musique live.

Pour la première fois depuis sa création en 1967, les organisateurs avaient dû annuler l’édition 2020, en raison de

la pandémie de Covid-19. Le festival avait indiqué travailler au report des concerts déjà programmés des têtes d’affiche Lionel Richie et Lenny Kravitz. Le festival devrait annoncer les détails de sa 55e édition dans les semaines à venir.

Différent par son format, ce festival qui se tient sur les rives du lac Léman n’est pas un grand open air. Il propose des concerts dans des salles fermées, dont son vaisseau amiral l’auditorium Stravinski, réputé pour son acoustique.

Si le Montreux Jazz était à l’origine fidèle à son nom, purement jazz, il a diversifié ses styles au fil des années. Musique électronique, hip-hop, R&B, pop, soul... de très nombreux genres musicaux y sont désormais représentés.

Malgré l’annulation de son édition 2020, le festival a réalisé plusieurs initiatives depuis dont la mise en ligne gratuite de 50 concerts légendaires.

Les débuts musclés de Biden

Horizons



En moins de trois mois, les événements ont conspiré pour transformer la scène politique américaine. Premièrement, la pandémie de la Covid-19 a vaincu Donald Trump – non pas parce que le sentiment du public dans ce pays profondément polarisé a changé, mais plutôt parce que le virus a forcé les portes d'accès aux urnes. En raison d'une forte recrudescence du vote anticipé et des bulletins de vote par correspondance, la participation aux élections de 2020 a dépassé de 20 millions de voix celle de 2016 et a été la plus importante, en pourcentage de l'électorat, de toutes les élections présidentielles américaines depuis 1900.

Deuxièmement, grâce à dix années d'organisation locale des militants en faveur du droit de vote dirigés par Stacey Abrams, la Géorgie a remplacé ses deux sénateurs républicains par des Démocrates lors du second tour des élections le 5 janvier, confiant ainsi le contrôle étroit du Sénat américain au Parti démocrate du président Joe Biden.

Enfin, Trump et certains de ses camarades républicains ont incité une foule à saccager le Capitole américain. Cette erreur de calcul politique catastrophique a entraîné la mort de cinq personnes (dont un policier), la deuxième mise en accusation de Trump et la disgrâce durable des successeurs les plus agressifs du président vaincu, les sénateurs Josh Hawley du Missouri et Ted Cruz du Texas.

Le moment était venu pour Biden de parler au pays de ses propres projets économiques. Et, quand il a parlé, c'était avec concentration, précision et une idée claire de l'ampleur et de la portée des actions exigées par la situation.

Biden a proposé un plan de sauvetage qui fera avancer un certain nombre d'objectifs urgents en même temps. Sa première priorité est la santé publique, un problème longtemps négligé, qui peut être résolu en partie grâce à la

création de centres de vaccination communautaires et de cliniques médicales, ainsi qu'en formant et en employant au moins 100 000 nouveaux agents de santé publique pour s'occuper des bases de la lutte contre les épidémies. Les éléments essentiels de ce plan atteindront les minorités et les communautés à faible revenu, ainsi que les prisons et pénitentiaires.

Un deuxième objectif du plan Biden est le soutien du revenu, qui prendra la forme de liquidités supplémentaires pour les ménages en dessous d'un certain seuil, d'une assurance chômage étendue et élargie, de congés payés d'urgence, de subventions aux locataires et aux petites entreprises et de crédits d'impôt pour les frais de garde d'enfants.

Troisièmement, le plan Biden vise à stabiliser le fédéralisme avec quelque 350 milliards de dollars de soutien aux gouvernements des Etats et locaux, dont les assiettes fiscales ont imploré. Un tel financement est nécessaire de toute urgence pour éviter le licenciement d'enseignants, de pompiers, de policiers et d'autres fonctionnaires essentiels – tout comme les 20 milliards de dollars supplémentaires qui permettraient de maintenir le fonctionnement des transports en commun pendant la crise.

Enfin, le plan Biden contient un élément de fair-play, proposant une augmentation attendue depuis longtemps du salaire minimum fédéral à 15 dollars de l'heure, ce qui augmenterait d'environ 30% les salaires de tous les travailleurs américains.

Biden a eu raison d'appeler son programme «American Rescue Plan (plan de sauvetage américain)», et non «plan de reprise» ou «plan de relance». En cas de succès, le programme enrayera la pandémie, conjurera une série de calamités sociales et empêchera l'effondrement des services gouvernementaux et locaux. La reconstruction économique est importante mais c'est un objectif distinct qui peut être visé

par un deuxième paquet de mesures. Biden s'est assuré de reconnaître ce point : une fois le plan de sauvetage mis en œuvre, la reconstruction pourra commencer, en mettant l'accent sur les infrastructures, l'énergie et la politique climatique.

Entre autres choses, cette deuxième phase peut être utilisée pour remettre au travail les secteurs avancés des Etats-Unis, au service de l'intérêt public et des besoins sociaux.

Cet enchaînement est crucial, car ces secteurs ne pourront pas simplement revenir à leurs positions antérieures dans l'économie. A présent que la pandémie a bouleversé la construction aérospatiale et commerciale, le secteur de l'énergie et bien d'autres choses, un large éventail de compétences et de ressources devra être réaffecté. Une deuxième phase du programme économique peut en indiquer la voie.

Plus important encore, le plan de Biden ne faisait aucune mention des principes de Wall Street concernant les déficits budgétaires ou la dette nationale. Il ne propose pas des mesures qui ne seraient que temporaires et appelées à être annulées ultérieurement, et ne fait pas non plus appel à des prévisions économiques pour combler un écart entre les dépenses et les résultats du programme. Compte tenu de la composition orthodoxe de l'équipe économique de Biden, cela est particulièrement encourageant à voir. S'étant engagé dès le départ envers un programme ambitieux, ce sera un peu plus difficile pour son entourage de reculer plus tard.

Pourtant, trois éléments manquent dans le package Biden et devront être incorporés en temps voulu. Premièrement, ni les programmes de santé publique, ni les initiatives dans les domaines des infrastructures, de l'énergie et du climat, ne fourniront suffisamment d'emplois pour compenser les pertes dans le vaste secteur américain des services. Suite au déclin inévitable du travail de bureau et de vente au

détail, ainsi qu'à la disparition d'un large éventail de services en présentiel qui n'ont pas pu survivre à la pandémie, les Américains de la classe moyenne se sont repliés dans leurs maisons de banlieue. Il est déjà clair que, tôt ou tard, un programme d'emplois garantis publics ou à but non lucratif devra être mis sur la table.

Deuxièmement, pour retrouver leur viabilité, de nombreux services et petites entreprises devront modifier leurs accords de propriété et de partage des coûts. La meilleure solution pour cela est d'avoir recours à des structures coopératives, bénéficiant de supervision et de financement locaux appropriés. Des arrangements similaires seront nécessaires pour soutenir le travail des artistes, des acteurs, des musiciens et des écrivains. Comme dans le New Deal, les créatifs américains ont besoin (et méritent) un soutien que l'économie commerciale ne pourra pas fournir.

Enfin, une fois la crise immédiate passée, les mesures d'urgence visant à reporter les loyers, hypothèques, factures de santé et prêts étudiants devront être soumises à un système capable de redimensionner, annuler ou régler les dettes impayables de manière équitable et ordonnée.

Ces étapes ultérieures présupposent les précédentes. Néanmoins, suite à une magnifique inauguration, nous voyons déjà les premiers signes réjouissants d'un leadership cohérent, qualifié, dévoué et sérieux. Biden est certainement capable de faire face à l'urgence actuelle, il est déjà au travail. Le pays doit maintenant exiger que le Congrès approuve son programme immédiatement.

Par James K. Galbraith

Ancien directeur exécutif du Joint Economic Committee et professeur de gouvernement et président des relations entre le gouvernement et les entreprises à la Lyndon B. Johnson School of Public Affairs de l'Université du Texas à Austin

Mario Draghi, le sauveur de la zone euro appelé au chevet de l'Italie

Portrait



Mario Draghi, l'homme qui est crédité d'avoir sauvé la zone euro en 2012 en pleine crise de la dette, a été appelé hier mardi au chevet d'un de ses maillons faibles, l'Italie, son pays natal englué dans une crise politique et économique.

Son leitmotiv? "Ne jamais abandonner", avait-il confié à la presse peu avant de passer la main à Christine Lagarde à la tête de la Banque centrale européenne en octobre 2019, à l'issue d'un mandat agité, marqué par des tempêtes boursières et des tiraillements au sein de l'institution.

Interrogé sur des velléités de descendre dans l'arène politique, il avait alors botté en touche: "Je ne sais vraiment pas, je l'ai dit à plusieurs reprises. Demandez à ma femme, elle en sait davantage".

"Mario Draghi est une personne extrêmement bien préparée et déterminée", commente pour l'AFP Giuliano Noci, professeur de stratégie à l'école de commerce de Polytechnique à Milan. "Il serait certainement en mesure de sortir l'Italie de la crise, avec le soutien du pays et du Parlement".

En huit années, sous la houlette

de Mario Draghi, la BCE a pris des mesures encore inimaginables aux débuts de l'euro il y a 20 ans: baisse des taux jusqu'en territoire négatif, injections de liquidités via des rachats massifs d'actifs sur les marchés et prêts géants aux banques.

Mario Draghi avait succédé en novembre 2011 au Français Jean-Claude Trichet à la tête de la BCE, dans une zone euro secouée par la crise de la dette.

Dès l'été 2012, il doit faire face à une poussée de fièvre des taux d'emprunt de pays aux finances exsangues, dont l'Italie et la Grèce, et à la menace d'implosion du bloc monétaire.

Surnommé "Super Mario", le banquier central improvise alors quelques mots lors d'un discours à Londres. Il se dit "prêt à tout" - "whatever it takes" en anglais - pour soutenir la zone euro. Ces mots magiques ont aussitôt rassuré les marchés et sauvé de l'avis général la monnaie unique.

Ses détracteurs, surtout en Allemagne et aux Pays-Bas, dénonçaient cependant un encouragement aux pays surendettés de ne pas se réformer et déplaçaient la "ruine" des épargnants en

raison des taux d'intérêt très bas.

Cette politique lui a valu d'être dépeint par le quotidien populaire allemand Bild sous les traits du "comte Draghila", le vampire qui "siphonne nos comptes jusqu'à la dernière goutte".

Cheveux poivre-et-sel, costume-cravate sobre, profil aigle, cet Italien affable de 73 ans a cependant toujours pris garde de ne pas défendre le "sud".

Lors d'un forum international en août dernier à Rimini (centre de l'Italie), il n'a pas hésité à pointer les limites de l'énorme endettement des Etats dû à la pandémie de coronavirus. Une dette est "mauvaise" si elle est utilisée "à des fins improductives", a-t-il martelé.

Formé chez les jésuites, Mario Draghi est un homme réputé pour sa discrétion, son sérieux et sa détermination, qui goûte peu les mondanités romaines.

Né à Rome le 3 septembre 1947, marié et père de deux enfants, Mario Draghi est diplômé en économie et titulaire d'un doctorat du prestigieux Massachusetts Institute of Technology (MIT).

Professeur d'économie dans plusieurs universités italiennes, il a

représenté son pays à la Banque mondiale de 1984 à 1990, avant de devenir en 1991 directeur général du Trésor italien, un poste qu'il occupera 10 ans sous neuf gouvernements de gauche comme de droite.

A ce titre, il sera l'homme-orchestre des grandes privatisations menées de 1996 à 2001.

Il rejoint en 2002 la direction de la banque américaine Goldman Sachs. Une expérience qui lui vaut encore aujourd'hui des critiques, la banque américaine, accusée notamment d'avoir maquillé les comptes de la Grèce, symbolisant pour beaucoup les excès de Wall Street.

Banquier reconnu, il a été choisi fin 2005 pour redorer le blason de la Banque d'Italie, terni par son prédécesseur Antonio Fazio, impliqué dans un scandale bancaire.

Un mandat durant lequel Mario Draghi est devenu une personnalité de premier plan en Italie.

En janvier 2021, un mouvement de citoyens s'est créé pour réclamer que cet économiste inclassable, adepte du "socialisme libéral" pendant sa jeunesse, "respecté et écouté par tous et dans le monde entier", prenne les rênes du pays "pour sauver l'Italie".

«RADIO SCHOOL MAROC PRIVE»

Au terme d'un acte S.S.P établi en date du 04/01/2021, à Casablanca, il a été constitué une société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination: «RADIO SCHOOL MAROC PRIVE»
Forme juridique : SARL AU
Objet sommaire :

• TENANT UN CENTRE DE FORMATION DANS LES METIERS DE LA RADIO
Capital : Cent Mille (100.000) dirhams à savoir : M. IMAD KOTBI : 1000 Parts

Siège : RUE SOUMAYA
RÉSIDENTENCE SHEHRZADE III 5ème ETG N°22 PALMIERS CASABLANCA

Durée : 99 ans
Gérant : La société est gérée par M. IMAD KOTBI

Le dépôt légal a été enregistré au tribunal de commerce de Casablanca le, RC N° 486295. N° 731/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE RHAMNA
CERCLE DES RHAMNA
CAIDAT DE BOUCHANE
COMMUNE TERRITORIALE BOUCHANE
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 01 /2021

Le 04 mars 2021 à 12h00 il sera procédé, dans le bureau du président de la commune Bouchane province Rhamna , à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour

TRAVAUX D'EXTENSION B.T. POUR ELECTRIFICATION DES GROUPEES DE FOYERS SITUES AUX DOUARS RELEVANT LA COMMUNE TERRITORIALE BOUCHANE- PROVINCE RHAMNA.-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau Technique de la commune territoriale BOUCHANE, il peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchéspublic.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (13 000,00 dhs) treize mille dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: (402 703,44 DHS) quatre cent deux mille sept cent trois dhs 44cts TTC.

**Une visite obligatoire des lieux pour chaque concurrent est prévue le 24/02/2021 à 9H au siège de la CT Bouchane.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau du président

• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du président précité.

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Soit les transmettre par voie électronique : www.marchéspublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 10 du règlement de consultation.

N° 732/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Settat
Conseil Provincial de Settat

PROGRAMME PREVISIONNEL

Maître d'ouvrage : Conseil Provincial de Settat

ANNEE BUDGETAIRE 2021

Conformément à l'article 14 du décret n°02-12-349 relatif aux marchés publics, le programme prévisionnel des marchés que le Conseil Provincial de Settat envisage de lancer pour l'année budgétaire 2021 est le suivant :

Travaux

Objet des travaux	Nature de travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la PME
Projet Territorial Blad Beni Meskine – AEP : Fourniture et pose d'un système de pompage solaire à la commune KRAKRA - Province de Settat	AEP	commune KRAKRA	A.O.O	1 ^{er} semestre	SDE	-
Projet de Développement Bled Béni Meskine : Travaux d'aménagement des abattoirs aux niveaux des communes El Borouj et Oulad Frieha - Province de Settat	Aménagement	communes El Borouj et Oulad Frieha	A.O.O	1 ^{er} semestre	SDE	-
Projet Territorial Blad Beni Meskine – AEP : Travaux de construction d'un réservoir équipé pour l'alimentation en eau potable à la commune Meskoura - Province de Settat.	AEP	commune Meskoura	A.O.O	1 ^{er} semestre	SDE	-
Projet Territorial Blad Beni Meskine – AEP : Travaux d'alimentation en eau potable à la commune OULAD FRIEHA –Province de Settat.	AEP	commune OULAD FRIEHA	A.O.O	1 ^{er} semestre	SDE	100%
Travaux d'électrification 2ème catégorie de l'entrepôt de solidarité des personnes en situation précaire à la ville de Settat -Province de Settat.	électrification	Ville de Settat	A.O.O	1 ^{er} semestre	SDE	100%
travaux d'aménagement de la voirie des quartiers sous équipés à la ville de Settat (2eme tranche)	Aménagement	Ville de Settat	A.O.O	1 ^{er} semestre	SDE	-
Aménagement du bassin du LAC MZAMZA à la ville de Settat	Aménagement	Ville de Settat	A.O.O	1 ^{er} semestre	SDE	-
Construction d'un parc auto au siège du conseil provincial de Settat	Construction	Siège Province de Settat	A.O.O	1 ^{er} semestre	SDE	100%
Travaux d'alimentation en eau potable au niveau diverses communes relevant de la province de Settat – Province de Settat.	AEP	Diverses communes province de Settat	A.O.O	1 ^{er} semestre	SDE	100%
Travaux de construction de réservoirs équipés pour l'alimentation en eau potable de certains douars des communes relevant de la province de Settat	AEP	Diverses communes de la province de Settat	A.O.O	1 ^{er} semestre	SDE	-
Travaux de construction d'un espace de la mémoire historique de la résistance et de la libération à Ben Ahmed- Province de Settat	Construction	commune Ben Ahmed	A.O.O	1 ^{er} semestre	SDE	-
Travaux de réalisation d'un forage équipés à la commune MGARTO – Province de Settat	AEP	commune MGARTO	A.O.O	1 ^{er} semestre	SDE	100%

FOURNITURES

Type de fournitures	Objet de Fournitures	Lieu de livraison	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la PME
Matériel technique et informatique	Achat de matériel informatique, logiciels et licences électroniques	Siège conseil Provincial de Settat	A.O.O	1 ^{er} semestre	SB	-
Mobilier de bureau	Acquisition de matériel et mobilier de bureau	Siège conseil Provincial de Settat	A.O.O	1 ^{er} semestre	SB	-

SERVICES

Objet des travaux	Nature de travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la PME
Consultation architecturale pour la Conception et le Suivi des Travaux de construction d'un espace de la mémoire historique de la résistance et de la libération à Ben Ahmed- Province de Settat.	Etude	Ben Ahmed	A.O.O	1 ^{er} semestre	SDE	-
Etudes Techniques Et Suivi Des Travaux de construction d'un espace de la mémoire historique de la résistance et de la libération à Ben Ahmed- Province de Settat	Etude	commune Ben Ahmed	A.O.O	1 ^{er} semestre	SDE	-
Etudes géotechniques et contrôle de la qualité Des Travaux de construction d'un espace de la mémoire historique de la résistance et de la libération à Ben Ahmed- Province de Settat	Etude	commune Ben Ahmed	A.O.O	1 ^{er} semestre	SDE	-

N° 730/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT
DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU

CAISSE POUR LE FINANCEMENT
ROUTIER

DIRECTION REGIONALE
DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT
DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU REGION
BENI-MELLAL- KHENIFRA

DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT
DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET
DE L'EAU DE KHOURIBGA

Objet : Travaux de construction de la Piste NC reliant Jamaat Ouled Abdoune et Lakhzaza du PK 0+200 au PK 10+000- Province de Khouribga-

Avis d'Appel d'Offres Ouvert N° KG 01/2021/CFR

Ouverture des plis le 02/03/2021 à 10h00mn

Le 02/03/2021 à 10h00mn il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'eau de Khouribga à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour la réalisation des travaux suivants :

Travaux de construction de la Piste NC reliant la Jamaat Ouled Abdoune et Lakhzaza du PK 0+200 au PK 10+000- Province de Khouribga-

La Caisse pour Financement routier est le maître d'ouvrage. La maîtrise d'ouvrage déléguée est assurée par la Direction Régionale de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'eau de BEN-MELLAL-KHENIFRA, représenté par Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Khouribga

Le dossier d'appel d'offres ouvert peut être consulté à l'adresse suivante www.mtpnet.gov.ma ou peut être retiré pendant les heures ouvrables auprès du bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Khouribga, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire de la soumission est fixé à la somme de : Cent Un Mille dhs 00 cts (101 000.00 dhs); il doit être établi au nom de la Caisse pour le Financement Routier.

L'estimation du coût des travaux établie par la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau de Khouribga est fixée à la somme de : (6 752 658.00 dhs) TTC - Six Millions Sept Cent Cinquante Deux Mille Six Cent Cinquante Huit dhs 00 cts

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 5 et 8 du règlement de consultation.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Khouribga
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit envoyés par voie électronique à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

En cas d'envoi par la poste ou autre mode d'envoi de courrier, cette Direction ne peut être tenue responsable de la non réception du pli.

Il est prévu une visite des lieux le 16/02/2021 à 10h00mn (rendez-vous au siège de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Khouribga), Il est fortement recommandé aux concurrents d'y participer.

Le dossier technique comprend les pièces suivantes :

Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification :

Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe Minimale et les qualifications suivantes :

Erreur ! Référence de lien hypertexte non valide.

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATIONS EXIGÉES
B (Travaux routiers et voirie urbaine)	3	-B1 (Travaux de terrassements routiers courants) -B3 (Ouvrages d'assainissements routiers et traitement de l'environnement) -B5 (Assises non traités et enduits superficiels)

Pour les concurrents non installés au Maroc

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique prévu par le règlement de consultation.

NB : Le règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de la Caisse pour le Financement Routier peut être consulté sur le site internet : www.mtpnet.gov.ma

N° 733/PA

المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني
والتعليم العالي والبحث العلمي
الأكاديمية المحومية للتربية والتكوين
حفة كلسم ولد بون
المديرية الإقليمية لسدي إفني



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AU RABAIS OU (MAJORATION)

N° :02/2021/INV.IFNI
SEANCE PUBLIQUE

Le 03/03/2021 à 10h00, il sera procédé dans la salle des réunions de la Direction Provinciale de SIDI IFNI sise à : Avenue lalla Abella (Route du Port) sidi ifni, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres au rabais ou (majoration) concernant :

OBJET : TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE 17 SALLES EN PREFABRIQUEES AUX ETABLISSEMENT SCOLAIRES; RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI - ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION DE GUELMIM-OUED NOUN. (EN CINQ LOTS)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés à la direction provinciale à SIDI IFNI. Il peut, également, être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire et Les estimations des prestations établies par le maître d'ouvrage sont fixés par CINQ (05) LOTS comme suite :

N° LOT ET OBJET	CAUTION PROVISoire EN CHIFFRE	CAUTION PROVISoire EN LETTRE	ESTIMATION EN CHIFFRE TTC	ESTIMATION EN LETTRE TTC
LOT 1 : TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE 04 SALLES EN PREFABRIQUEES AUX ETABLISSEMENT SCOLAIRES SUIVANTES : S/S AL IZDIHAR US ADOUZ, S/S AL TILAL US AGNI ND LHAJ MOUSSA, S/S TARIK BN ZIYAD CENTRE IB DAR, AUPRES DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI AREF GUELMIM OUED NOUN.	19.000,00	DIX NEUF MILLE DIRHAMS	773.847,72	SEPT CENT SOIXANTE TREIZE MILLE HUIT CENT QUARANTE SEPT DIRHAMS ET SOIXANTE DOUZE CENTIMES
LOT 2 : TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE 04 SALLES EN PREFABRIQUEES AUX ETABLISSEMENT SCOLAIRES SUIVANTES : S/S IBNOU YOUNESS US AIT TALEB BRAHIM, CENTRE ADAROU, S/S AL KHAWARIZMI CENTRE IDBAIZ, AUPRES DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI AREF GUELMIM OUED NOUN.	18.000,00	DIX HUIT MILLE DIRHAMS	733.981,32	SEPT CENT TRENTE TROIS MILLE NEUF CENT QUATRE VINGT ET TRENTE DEUX CENTIMES
LOT 3 : TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE 03 SALLES EN PREFABRIQUEES AUX ETABLISSEMENT SCOLAIRES SUIVANTES : S/S 23 NOVEMBRE US AIT ALL S/S AL NASSIME US OUGHRANE, AUPRES DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI AREF GUELMIM OUED NOUN.	14.000,00	QUATORZE MILLE DIRHAMS	585.242,40	CINQ CENT QUATRE VINGT CINQ MILLE DEUX CENT QUARANTE DEUX DIRHAMS ET QUARANTE CENTIMES
LOT 4 : TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE 03 SALLES EN PREFABRIQUEES AUX ETABLISSEMENT SCOLAIRES SUIVANTES : S/S OUED EL MAKHAZINE US ID IMAN, S/S 3 MARS CENTRE TNINE AMELLOU, AUPRES DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI AREF GUELMIM OUED NOUN.	14.000,00	QUATORZE MILLE DIRHAMS	585.242,40	CINQ CENT QUATRE VINGT CINQ MILLE DEUX CENT QUARANTE DEUX DIRHAMS ET QUARANTE CENTIMES
LOT 5 : TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE 03 SALLES EN PREFABRIQUEES AUX ETABLISSEMENT SCOLAIRES SUIVANTES : S/S AL FARABI US TALAT NTARANT, S/S AL MOKAWAMA US INDJA, S/S AL KADI MOHAMED OBLOUCH CENTRE ID ISSA, AUPRES DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI AREF GUELMIM OUED NOUN.	14.000,00	QUATORZE MILLE DIRHAMS	575.805,96	CINQ CENT SOIXANTE QUINZE MILLE HUIT CENT CINQ DIRHAMS ET QUATRE VINGT SEIZE CENTIMES

Classification demandée des entreprises est :

Secteur	Qualifications demandées	Minimum Classe
A	[A2]	5

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer, contre récépissé, leurs plis au bureau des marchés de la direction provinciale du Sidi Ifni DE L'AREF GUELMIM OUED NOUN .
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité.
- soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'Économie et des finances n° :20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 4, 13 et 14 du règlement de la consultation.

NB : Chaque concurrent peut présenter son offre pour tous les lots mais ne peut être attributaire que d'un seul et unique lot.

N° 734/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION CASABLANCA-SETTAT
PROVINCE DE SETTAT
CERLE D'ELBOROUJ
CAIDAT DES BENI MESKINE EL GHARBIA
COMMUNE RURALE DE SIDI AHMED EL KHADIR

**** AVIS d'annulation d'appel d'offre ouvert N°01/SAK/2021 ****

Le président de la commune Sidi Ahmed El Khudir, Porte a la connaissance public que l'appel d'offre N°01/SAK/2021 ayant pour objet * location des locaux a usase commerciale et une maison d'habitation* Publiés au jornal liberation N°9228 page 27 a été annulé pour le motif suivant. Vice de procédure.

N° 735/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION MARRAKECH - SAFI
PROVINCE DE SAFI
CERCLE DE HRARA
CAIDAT SOUK AYIR
COMMUNE TERRITORIALE D'AYIR

AVIS DE REPORT D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°: 04 / 2021

Le Président du conseil communal d'Ayir annonce que la date d'ouverture des plis de l'Appel d'Offre n°04/2021 relative à l'aménagement de la plage korram Eddaif (5ème tranche) à la CT Ayir-province de safi prévue Le mardi 23 Février 2021 à 10 H00 est reportée au mardi 02 Mars 2021 à 10 H 00, Le reste est sans changement

N° 736/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 07/2021/INDH/PAZ

Le **02Mars 2021 à 10 h** il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :

- Aménagement de la piste reliant la RN 25 et douar Mizem sur 3 km à la C.T Agoudi N'lkheir, Province d'Azilal.
- Aménagement de la piste menant aux douars Tasllil et Imlinlzigul à la C.T Aif Tamill, Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division du Budget et Marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Cinquante six mille dirhams, 00 Cts (56.000,00 DH)**.

L'estimation des couts des prestations établies par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : **Deux millions deux cent soixante quatorze mille quatre cent quatre vingt dirhams, 00 Cts (2.274.480,00 DH)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumadal 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ⇒ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- ⇒ Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché public ;
- ⇒ Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division du Budget et Marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal ;
- ⇒ Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent présenter la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification, Il est exigé pour le présent appel ce qui suit :

Secteur	Qualification	Classe minimale
B	B.1	4
	B.3	
	B.5	

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N° 738/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de la Santé
 Délégation Provinciale de Berkane
 Centre Hospitalier Provincial EDDERRAK
 - Berkane-


 المملكة المغربية
 وزارة الصحة
 المديرية الإقليمية لبركان
 المركز الاستشفائي الإقليمي الدراق
 بركان

AVIS MODIFICATIF

RELATIF A L'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 01/21

Réservé aux petites et moyennes entreprises nationales, coopératives et auto entrepreneurs

(Séance publique)

Le directeur du centre hospitalier provincial Edderrak de Berkane porte à la connaissance du public que la séance d'ouverture des plis concernant l'AO n° 01/2021,

Objet : BRANCARDAGE ET TRANSPORT DES MALADES A L'INTERIEUR DU CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL EDDERRAK A BERKANE ET L'HOPITAL DE PROXIMITE SADIA

A été reporté au 17/02/2021 à 11 heures du matin

MODIFICATION DU DOSSIER DE CONSULTATION

- Modifications apportées aux clauses techniques du CPS
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Vingt mille dirhams (20 000,00dhs)
- L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq cent quatre-vingt huit mille six cent soixante-douze Dirhams oocentimes (588 672,00 dhs)

NB : Le reste demeure inchangeable

N° 737/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 08/2021/INDH/PAZ

Le **02 Mars 2021 à 11 h** il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :

- Construction de la 3ème tranche de la route Anbdzguine et RR317 (EX RP3107) sur une longueur de 2 km à la CT Aif Abbès, Province d'Azilal.
- Construction de la route reliant la RR 304 et douar Igharouizen via Aif Boufikid sur une longueur de 1 km à la CT Aif Taguella, Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division du Budget et Marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Trois cent mille dirhams, 00 Cts (300.000,00 DH)**

L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : **Douze millions cinq cent quarante cinq mille quatre cent quatre vingt treize dirhams, 60 cts (12.545.493,60 DH)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumadal 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ⇒ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- ⇒ Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché public ;
- ⇒ Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division du Budget et Marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal ;
- ⇒ Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent présenter la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification, Il est exigé pour le présent appel ce qui suit :

Secteur	Qualification	Classe minimale
B	B.1	2
	B.3	
	B.5	

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N° 739/PA

Par le biais de
« FIDUMAHBOUB »
SARL
Cabinet de Conseils
Juridique & Fiscales
Tél : 06 63 22 19 29
CONSTITUTION D'UNE
S.A.R.L. AU
Société
« PHILIIMO »

Aux termes d'un acte sous-
seing privé en date du
14/01/2021, il a été établi
les statuts d'une société à
responsabilité limitée et en-
registrer le 14/01/2021,
dont les caractéristiques
sont :

Dénomination : PHILIIMO
S.A.R.L AU
Objet social : - PROMO-
TEUR IMMOBILIER, TRA-
VAUX DE
CONSTRUCTION

Siège social : LOT OUR-
ROUD B NR 93 MAG N°5
SIDI MAAROUF CASA-
BLANCA

Capital social : fixé à
100.000,00 Dhs, divisé en
1000 parts sociales de 100
dhs chacune répartie
comme suite :

- Mr RHRIYEB NOUR ED-
DINE 1000 Parts de 100 dhs
chacune.

Année sociale : du 1er jan-
vier au 31 décembre de
chaque année.

La durée : 99 années à
compter du jour de sa
constitution.

Gérance : la société est
gérée par Mr RHRIYEB
NOUR EDDINE.

Registre de commerce : la
société inscrit au registre de
commerce de greffe du tri-
bunal de commerce de Ca-
sablanca sous le numéro
487697 dépôts légaux N°
763524 LE 02/02/2021

Extrait et mention pour la
gérance.

N° 740/PA

CABINET AL ISTICHA-
RYA CONSULTING -
SARL-BOUZHNIKA
Tél/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.

Constitution

Aux termes d'un acte sous
seing privé en date du
06/01/2021, il a été établi
les statuts d'une société
SARL AU, dont les caracté-
ristiques sont les sui-
vantes :

Dénomination : "OUMOUS
D I S T R I B U T I O N"
S.A.R.L.A.U

Siège Social : N°7 MAGA-
SIN 1 LOT AOUADI 1
BOUZHNIKA

Associés : -MR. OUMOUS
EL MAHFOUD, apporteur
en numéraire 100000.00
DHS soit 1000 parts So-
ciales.

Objet :

- DISTRIBUTION DE GAZ.
- TRANSPORT DE MAR-
CHANDISES POUR LE
COMPTE PROPRE.

- VENTE DE MARCHAN-
DISES.
- TRAVAUX DIVERS.

Durée : 99 ans.

Capital social : 100.000,00
DHS.

Gérance : la société est
gérée par : Mr. OUMOUS
EL MAHFOUD

Dépôt légale : la société a
été immatriculée au RC au
Tribunal de Première In-
stance de Benslimane sous le
N°51 RCN° 6605.

N° 741/PA

Royaume du Maroc
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SETTAT
COMMUNE DE SETTAT

CS/ DSC/SM

CADRE DU PROGRAMME PREVISIONNEL

Maître d'ouvrage : **Commune de Settat**
Année Budgétaire : **2021**

TRAVAUX

TYPE DES TRAVAUX	OBJET DES TRAVAUX	LIEU D'EXECUT°	MODE DE PASSAT°	PERIODE PREVUE POUR LE LANCEMENT	COORDONNEES DU SERVICE CONCERNE	MARCHE RESERVES PME +CP+UC+AE
Entretien	Entretien courant des cimetières	Commune de Settat	A.O.O	Du 01/03/2021 Au 30/06/2021	D.T	X
Entretien	Entretien courant des voies	Commune de Settat	A.O.O	Du 01/03/2021 Au 30/06/2021	D.T	
Entretien	Gros travaux de maintenance de voirie	Commune de Settat	A.O.O	Du 01/03/2021 Au 30/06/2021	D.T	
Entretien	Entretien de la bibliothèque municipale	Commune de Settat	A.O.O	Du 01/03/2021 Au 30/06/2021	D.T	X
Réhabilitation	Réhabilitation des feux tricolores	Commune de Settat	A.O.O	Du 01/03/2021 Au 30/06/2021	D.T	X
Aménagement	Aménagement du marché de gros	Commune de Settat	A.O.O	Du 01/03/2021 Au 30/06/2021	D.T	X
Aménagement	Aménagement terrains sportifs	Commune de Settat	A.O.O	Du 01/03/2021 Au 30/06/2021	D.T	X
Aménagement	Aménagement des jardins	Commune de Settat	A.O.O	Du 01/03/2021 Au 30/06/2021	D.T	X
-Poteaux et câblage -Signalisation -Tricolore -Armoire électrique et électronique	Renouvellement et Renforcement du réseau d'éclairage public	Commune de Settat	A.O.O	Du 01/03/2021 Au 30/06/2021	S.E.P	X
Entretien d'installation d'eau public	Changement de tuyauterie, vanne...	Commune de Settat	A.O.O	Du 01/03/2021 Au 30/06/2021	S.I.C	X

FOURNITURE

TYPE DES FOURNITURE	OBJET DES FOURNITURES	LIEU D'EXECUT°	MODE DE PASSAT°	PERIODE PREVUE POUR LE LANCEMENT	COORDONNEE S DU SERVICE CONCERNE	MARCHE RESERVES PME +CP+UC+AE
Matériel d'éclairage public et de signalisation Tricolore	Entretien du réseau d'éclairage public et de signalisation Tricolore	Commune de Settat	A.O.O	Du 01/03/2021 Au 30/06/2021	S.E.P	X
Vaccin + sérum antirabique	Vaccin + sérum antirabique	Commune de Settat	A.O.O	Du 01/03/2021 Au 30/06/2021	B.C.H	X
- Insecticides - Raticides	- Insecticides - Raticides	Commune de Settat	A.O.O	Du 01/03/2021 Au 30/06/2021	B.C.H	X
- Fourniture pour matériel technique et nformatique -	Aquisition : - Toners pour imprimantes - Papiers...	Commune de Settat	A.O.O	Du 01/03/2021 Au 30/06/2021	S.I.C	X
Acquisition d'un système de contrôle d'accès	Acquisition de pointeuses informatisées de control d'accès	Commune de Settat	A.O.O	Du 01/03/2021 Au 30/06/2021	S.I.C	X
Acquisition du matériel informatique	Acquisition d'ordinateur de bureau, imprimante....	Commune de Settat	A.O.O	Du 01/03/2021 Au 30/06/2021	S.I.C	X

SERVICE

TYPE DES SERVICES	OBJET DES SERVICES	LIEU D'EXECUT°	MODE DE PASSAT°	PERIODE PREVUE POUR LE LANCEMENT	COORDONNEES DU SERVICE CONCERNE	MARCHE RESERVES PME +CP+UC+AE
Etude	Etude de feu tricolore	Commune de Settat	A.O.O	Du 01/03/2021 Au 30/06/2021	D.T	X
Entretien au niveau des postes MT.BT	Changement de matériel endommagé et entretien	Commune de Settat	A.O.O	Du 01/03/2021 Au 30/06/2021	S.E.P	X
Entretien et répartition courant du matériel informatique	Entretien, mise à jour logiciel BBC et réparation d'ordinateurs imprimantes et onduleurs...	Commune de Settat	A.O.O	Du 01/03/2021 Au 30/06/2021	S.I.C	X
Entretien courant du réseau téléphonique, électricité et eau	- Entretien réseau : eau - téléphonique. - Extension et pose câblage et prise électrique...	Commune de Settat	A.O.O	Du 01/03/2021 Au 30/06/2021	S.I.C	X

N° 742/PA

S.H.A.N TRUCKS
CONSTITUTION
I/-Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22/01/2021, il a été constituée une S.A.R.L AU dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION : « S.H.A.N TRUCKS » S.A.R.L AU
OBJET : Commissionnaire sur achat et vente des véhicules automobiles, Marchand des véhicules neuf et occasions.
SIEGE SOCIAL : à Casablanca, 147, Boulevard la Résistance, Résidence AFA Etage 2 Apt 22.
DURÉE : 99 ans.
CAPITAL SOCIAL : Le capital social s'élève à Cent Mille Dirhams, Il est divisé en Mille parts sociales de Cent Dirhams chacune, numérotées de 1 à 1000, intégralement libérées et attribuées à l'associé unique M. KARKOURY Nourdine.
GERANCE : M. KARKOURY Nourdine, gérant pour une durée indéterminée.

née. Cependant au niveau bancaire et des affaires courantes, la société sera engagée par la seule signature M. KARKOURY Nourdine.
ANNEE SOCIALE Commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.
II/- Le Dépôt légal a été effectué au Greffe de Tribunal de Commerce de Casablanca le: 02/02/2021 sous N° 763 594.

N° 743/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SIDI KACEM
SECRETARIAT GENERAL DBM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°: 03/2021/PSK

Le 10 Mars 2021 à 11H, Il sera procédé dans les bureaux de M. le Gouverneur de la Province de Sidi Kacem à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres

de prix pour l'étude de béton armé pour la construction du Collège Moulay Abdelkader à la commune Moulay Abdelkader -Province de Sidi Kacem-Lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés (Division du budget et des marchés de la province de Sidi Kacem), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma et à partir de l'adresse électronique suivante : www.provincessidikacem.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cent huit mille Dirhams 00 Centimes (108 000,00) toutes taxes comprises.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux mar-

chés publics.
Les concurrents peuvent :
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés (Division du budget et des marchés de la province de Sidi Kacem) ;

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

-Les entreprises installées au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément dans le domaine d'activité : D14
- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 744/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SIDI KACEM
SECRETARIAT GENERAL
DBM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° : 01/2021/PSK

Le 09 Mars 2021 à 11H, Il sera procédé dans les bureaux de M. le Gouverneur de la Province de Sidi Kacem à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour l'étude géotechnique pour la construction du collège Moulay Abdelkader à la commune Moulay Abdelkader -Province de Sidi Kacem-Lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés (Division du budget et des marchés de la province de Sidi Kacem), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cinquante sept mille six cent dirhams 00 cts (57 600,00) toutes taxes comprises.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés (Division du budget et des marchés de la province de Sidi Kacem) ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

-Les entreprises installées au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification comme suit :

ACTIVITES	CATEGORIE	QUALIFICATIONS
EG : Etudes géotechniques	3	(EG.1)

- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 745/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SIDI KACEM
SECRETARIAT GENERAL
DBM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° : 02/2021/PSK

Le 09 Mars 2021 à 12H, Il sera procédé dans les bureaux de M. le Gouverneur de la Province de Sidi Kacem à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour le contrôle de qualité des matériaux pour la construction du collège Moulay Abdelkader à la commune Moulay Abdelkader -Province de Sidi Kacem-Lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés (Division du budget et des marchés de la province de Sidi Kacem), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Quatre vingt et un mille six cent Dirhams 00 Centimes (81 600,00) toutes taxes comprises.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés (Division du budget et des marchés de la province de Sidi Kacem) ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

-Les entreprises installées au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification comme suit :

ACTIVITES	CATEGORIE	QUALIFICATIONS
CQ : Contrôle Qualité	4	(CQ.1)

- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 746/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU

DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TATA

Avis d'Appel d'Offres Ouvert N° 03/2021

Le Mardi 02 Mars 2021 à 10h00mn, il sera procédé, dans la salle de réunion à la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de TATA, l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :

«Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des Travaux de renforcement et d'élargissement de la RR102 entre PK88+566 et PK99+987 -Province de Tata-»

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Equipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau, Avenue Hassan II Tata, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **4 200,00 Dhs (Quatre Mille Deux Cent dirhams).**

* L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **286 446,00 dhs (Deux Cent Quatre-Vingt-Six Mille Quatre Cent Quarante-six dirhams, 00cts).**

Le présent appel d'offres, prévoit la soumission par voie électronique.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12-349 du 8 jomada al oula 1434 (20 Mars 2013) concernant les marches publics.

Les concurrents peuvent :

* soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau du Secrétariat du Directrice provinciale de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de TATA ;

* soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétariat du Directrice provinciale de l'Equipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de TATA ;

* soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

* Soit déposer électroniquement sur le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 9 du règlement de consultation.

Dossier technique comprenant :

*** Pour les concurrents installés au Maroc**

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification :

Activité	Qualification	Catégorie
CQ	CQ3	3

*** Pour les concurrents non installés au Maroc :**

Les concurrents doivent produire le dossier technique prévu par le règlement de la consultation .

N° 747/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Settat
Conseil provincial
de Settat
AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
N° 01/CA.BP/2021

Le 2/3/2021 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux du Conseil Provincial de Settat, sis au Quartier Administratif, Avenue Hassan II Settat, à l'ouverture des plis des architectes relatif à la Consultation architecturale pour la Conception et le Suivi des Travaux de construction d'un espace de la mémoire historique de la résistance et de la libération à Ben Ahmed-Province de Settat.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré du bureau des marchés du service de Budget, Patrimoine et de Programmation du Conseil Provincial de Settat sis au quartier indiqué sus-dessus, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de Un Million Cent Vingt Cinq Mille Dirhams.H.T (1.125.000,00dhH.T).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n°2-12-349 du 08 Joumada I1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés de la Division d'Equipement du Conseil Provincial de Settat indiqué sus-dessus;
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;

- Soit les remettre au Président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis. Il est prévu une visite des lieux le 15/2/2021 à 11 heures lieu de rencontre.Division d'Equipement du Conseil Provincial de Settat indiqué sus-dessus.

L'admission des architectes est conditionnée par la présence à la visite des lieux. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation architecturale.

N° 750/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Settat
Conseil Provincial
de Settat
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 3/BP/2021

Le 2/3/2020 à 12 heures, il sera procédé, dans les bureaux du Conseil Pro-

vincial de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Projet Territorial Blad Beni Meskine - AEP : Fourniture et pose d'un système de pompage solaire à la commune KRAKRA - Province de Settat

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés du Conseil Provincial de Settat sis au quartier indiqué sus-dessus, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 3.000,00 dh (trois Mille Dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 165.000,00dhs T.T.C (cent soixante cinq mille Dirhams toutes taxes comprises).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés du Conseil Provincial de Settat indiqué sus-dessus.

- Soit déposer leurs plis par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°20-14 du 04/09/2014

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les prospectus et documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau des marchés du Conseil Provincial de Settat avant le 1/3/2021 à 12 heures (Heure limite pour le dépôt). Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 751/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE NADOR
CERCLE DE GHELIAA
CAIDAT
DE BENI CHIKER
COMMUNE
DE BENI CHIKER
AVIS D'APPEL
D'OFFRE OUVERT
N° :01 /2020

Le 15/03/2021 à 11h, il sera procédé au bureau du président de la commune de Beni chiker à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres des prix concernant l'affermage du souk hebdomadaire de Beni chiker pour une durée de douze mois(

12) une année.

* le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20.000,00 dhs* vingt mille dhs*.

* le prix d'ouverture est fixé à la somme de : 120.000,00 * cent vingt mille dhs*

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré auprès du service de la régie de recettes à la commune de Beni chiker ou téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 jomada1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
-soit déposer contre récépissé leurs plis au service de la régie à la commune de Beni chiker

-soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité.

-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Pour tout autre renseignements contacter le service de la régie de recettes à la commune de Beni chiker.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article cel(5) du règlement de consultation.

N° 752/PA

Royaume du Maroc Université Chouaib Doukkali - El Jadida PRESIDENCE	جامعة شعيب الدكالي Université Chouaib Doukkali	المملكة المغربية جامعة شعيب الدكالي - الجديدة الرئاسة
APPEL A CANDIDATURE POUR LE POSTE DU DOYEN DE LA FACULTE POLYDISCIPLINAIRE DE SIDI BENNOUR		
Conformément à la loi 01.00 portant organisation de l'enseignement supérieur promulguée par le Dahir n° 1.00.199 du 15 safar 1421 (19 mai 2000) notamment l'article 20 ; et conformément au dahir n° 1.12.20 du 27 chaabane 1433 (17 juillet 2012) portant promulgation de la loi organique 02.12 relative à la nominations aux hauts postes de l'Etat en application des dispositions des articles 49 et 92 de la constitution, et aux dispositions du décret N°2.12.412 du 24 delquidaa 1433 (11 octobre 2012) en application des dispositions des articles 4 et 5 de la loi organique 02.12, et conformément à la note ministérielle N°106/07 du 27 mars 2019 en relation avec la procédure de l'appel à candidatures aux postes de Doyen ou de Directeur d'un établissement universitaire ; et en application de la décision du Ministre de tutelle du 15 Janvier 2021 sous N°07/016.		
Le Président de l'Université Chouaib Doukkali porte à la connaissance des Professeurs de l'Enseignement Supérieur qu'un appel à candidature est ouvert pour occuper le poste suivant :		
Doyen de la Faculté Polydisciplinaire de Sidi Bennour.		
Les dossiers de candidature peuvent être retirés au siège de la Présidence de l'Université sis : avenue Jabrane Khalil Jabrane, EL Jadida, Secrétariat Général, du : 15 Février 2021 au 19 Février 2021 de 8h30 mn à 12h 00 mn, et de 14 h30 mn à 18h 00 mn , ou à partir du site web de l'université www.ucd.ac.ma ; durant la même période.		
Les dossiers de candidature dûment constitués doivent être déposés contre récépissé, en six exemplaires, en plus d'une copie sur clé USB, du 22 Mars 2021 au 26 Mars 2021 inclus, de 8h 30mn à 12 h 00 mn, et de 14h 30mn à 18h00mn à l'adresse sus-indiqués.		
Av. Jabrane Khalil Jabrane B.P 299 - 24000 El Jadida	Tél : 05 23 34.44.47/48 Fax : 05.23.34.44.49 www.ucd.ac.ma	الهاتف : 05 23 34.44.47/48 الفاكس : 05.23.34.44.49 البريد الإلكتروني : www.ucd.ac.ma
شارع حوران خليل حوران ب. ص 299 - 24000 - الجديدة N° 748PA		

**ROYAUME DU MAROC
 AGENCE NATIONALE DES PORTS
 DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA
 DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
 01/DRP/JANP/2021**

SEANCE PUBLIQUE

Le **02/03/2021 à 11H00** Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar -EL Jadida - à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

MAINTENANCE DE L'ASCENSEUR DE LA CAPITAINERIE DU PORT DE JORF LASFAR

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-Direction Régionale des ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support-bureau des marchés- au km 22, route de Oualidia- EL Jadida-.

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **1 080,00** MILLE QUATRE VINGT DIRHAMS
 L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **72 000,00** TTC
SOIXANTE DOUZE MILLE DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents peuvent :

*Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Direction des Ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar - EL Jadida.

*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : Agence Nationale des Ports, Direction du Port de Jorf Lasfar,

*Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014 ;

*Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le: **22/02/2021 à 11H00 A LA DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR**

LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 10 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction Régionale des ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au km 22 route de Oualidia -EL Jadida - Tél. 05 23 38 91 50 -06 20 69 51 82 -06 20 69 53 11 - Fax : 05 23 34 54 31.

N° 749/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE NADOR
CERCLE DE GHELIAA
CAIDAT
DE BENI CHIKER
COMMUNE
DE BENI CHIKER
AVIS D'APPEL
D'OFFRE OUVERT
N°:02 /2021

Le 15/03/2021 à 2h, il sera procédé au bureau du président de la commune de Beni chiker à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres des prix concernant L'exploitation de stations de stationnement des voitures dans le jour de marché (souk) hebdomadaire de Beni chiker pour une durée de douze mois(12) une année.

* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 5000.00 dhs* cinq mille dhs*.

*le prix d'ouverture est fixé à la somme de : 20.000.00 *vingt-mille dhs*

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré auprès du service de la régie de recettes à la commune de beni chiker ou téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 8 jourmada 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
-soit déposer contre récépissé leurs plis au service de la régie à la commune de Beni chiker

-soit les envoyer par courrier recomande avec accusé de réception au service précité.

-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Pour tout autre renseignements contacter le service de la régie de recettes à la commune de Beni chiker. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article cinq (5) du règlement de consultation.
N° 753/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE EL KELAA
DES SRAGHNAS
COMMUNE
TERRIRORIALE LOUAD
LAKHDAR
AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
N°01 /2021/B.C.

le 02/03/2021 à 10heures, il sera procédé, dans le bureau de président de la commune territoriale LOUAD LAKHDAR/ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour : consultation architecturale pour les travaux de Construction de deux foyers féminins aux douars Bni mégrine et Ouled Zaoug commune territoriale Louad Lakhdar. Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au service technique de la commune territoriale LOUAD LAKHDAR.

Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma Le budget prévisionnel maximum, hors taxe, pour l'exécution des travaux à réaliser est de 285.000.00 Dhs(deux cent quatre vingt cinq mille DHS00 CTS)
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service technique de la commune territoriale LOUAD LAKHDAR.

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

-Soit envoyer par voie électronique conformément à la disposition de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435 (04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marches publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de la consultation architecturale.
N° 754/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL KELAA
DES SRAGHNA
CERCLE SAHRIJ-
SANHAJA
CAIDAT SAHRIJ
C.T. LOUAD LAKHDAR
Avis d'appel d'offres
ouvert n° 02/2021/B.C.

Le02/03/2021 à 10h 30mn il sera procédé, dans le bureau du président de la CT LOUAD LAKHDAR à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres Sur offre de prix, pour L'EQUIPEMENT DES FORAGES AVEC PLAQUES D'ENERGIE SOLAIRES AUX DIVERS DOUARS DE LA COMMUNE TERRITORIALE LOUAD LAKHDAR. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service technique C.T.LOUAD LAKHDAR, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics https://www.marchespublics.gov.ma/.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (soixante dix mille dirhams) 70.000,00 DHS.

Le coût estimatif des travaux est fixé par le maitre d'ouvrage à : 1306152,00 DHS (un million trois cent six mille cent cinquante deux dirhams, 00 cts) TTC.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 08 jourmada 1 1434(20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

- soit les déposer contre récépissé dans le bureau d'ordre de la C.T.LOUAD LAKHDAR

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit envoyer par voie électronique conformément à la disposition de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435 (04/09/2014) relatif à la dématérialisation

des procédures de passation des marches publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.
N° 755/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL KELAA
DES SRAGHNA
CERCLE SAHRIJ-
SANHAJA
CAIDAT SAHRIJ
C.T. LOUAD LAKHDAR
Avis d'appel d'offres
ouvert n° 03/2021/B.C.

Creusement par battage d'un puits au douar Khamassa de La Commune Louad Lakhdar Le 02/03/2021 à 11h, il sera procédé, dans le bureau du président de la C.T. LOUAD LAKHDAR à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres Sur offre de

prix, pour Creusement par battage d'un puits au douar Khamassa de La Commune Louad Lakhdar

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service technique C.R. LOUAD LAKHDAR, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics ttps://www.marchespublics.gov.ma/.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (5.000,00 DH) Cinq mille dirhams.

Le coût estimatif des travaux est fixé par le maitre d'ouvrage à 95 000,00 DHS (QUATRE VINGT QUINZE MILLE DIRHAMS, 00 CTS).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 08 jourmada 1 1434(20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.
N° 756/PA

ROYAUME DU MAROC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau

DIRECTION REGIONALE DU NORD

Renforcement et sécurisation de l'alimentation en eau potable de la ville de CHEFCHAOUEN et AEP des communes rurales limitrophes au barrage MOULAY BOUCHTA.

Lot 16 : Equipements

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL- 180 DR9/CE/D/2020

Séance publique

Avis rectificatif N°2

Il est porté à la connaissance des Sociétés intéressées par l'appel d'offres cité ci-dessus, que la séance publique d'ouverture des plis aura lieu le **Mercredi 24**

Février 2021 à Dix (10) heures du matin au lieu du **Mercredi 10 Février 2021 à**

Dix (10) heures, à la Direction Régional du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise à

6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger.

N° 757/PC

Royaume du Maroc

Ministère de l'Aménagement du territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville

- Habitat et Politique de la Ville-

Secrétariat Général

Direction Provinciale d'El Kelâa des Sraghna

Programme prévisionnel au titre de l'année budgétaire 2021

Maitre d'ouvrage: Direction Provinciale de l'Habitat et de la Politique de la Ville d'El Kelâa des Sraghna

Nature des Services	Objet des Services	Lieux d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonné du service concerné	Marché réservé pour la petite et moyenne entreprise
Surveillance et Gardiennage	Prestation de Sécurité, gardiennage et surveillance du local abritant le Siège de la Direction Provinciale de l'Habitat et de la Politique de la Ville	DPHPV-Elkelâa des Sraghna	Appel d'offres ouvert	Fin Février 2021	Service des affaires administratives et financières	
Entretien et nettoyage	Prestation d'entretien et de nettoyage du local abritant le Siège de la Direction Provinciale de l'Habitat et de la Politique de la Ville	DPHPV-Elkelâa des Sraghna	Appel d'offres ouvert	Fin Février 2021	Service des affaires administratives et financières	

N° 758/PA

Constitution d'une SARL
Suivant acte sous seing
privé, il a été établi les sta-
tus d'une société à respon-
sabilité limitée dont les
caractéristiques sont les sui-
vantes :

Dénomination : STE IDEAL
WATER suivant certificat
négatif N° 2251556 du 17-
12-2020

Forme juridique : SARL
Capital : Le capital social est
fixé à la somme de Cent
Mille (100.000,00) dirhams.
Il est divisé en Mille (1000)
parts sociales de 100 di-
rhams chacune attribuées à
Monsieur FERENC NAGY
Objet : La société a pour
objet :

- Import-Export, négoce ou
commerce général des mar-
chandises et de denrées ali-
mentaires et de produits et
articles de grande consom-
mation comme l'eau condi-
tionnée et plus
généralement toutes activi-
tés se rapportant au secteur
alimentaire.

- La consignation, la vente à
la commission, ainsi que la
commission de courtage rela-
tivement à différents do-
maines de compétences
échangées entre sociétés
hongroises et marocaines
ainsi que la représentation
de tout ce qui figure au pa-
ragraphe précédent.

- Et plus généralement,
toutes opérations commer-
ciales, mobilières, immobi-
lières et financières, se
rattachant directement ou
indirectement aux objets
précités, ou susceptibles de
la réalisation et le dévelop-
pement, ainsi que toute par-
ticipation directe ou
indirecte, sous quelque
forme que ce soit, dans les
entreprises poursuivant des
buts similaires ou connexes.
Siège social est fixé à 26,
AVENUE MERS SULTAN,
APT 3 ETAGE 1, Casa-
blanca
Durée : 99 ans

Gérance : Sont nommés co-
gérants de la société pour
une durée indéterminée.
Monsieur FERENC NAGY,
né le 29-11-1956 de nationali-
té Hongroise. Demeurant à
1056 BUDAPEST VACI
UTCA 41/A, 3EM 8 A,
HONGRIE. Titulaire du Pas-
seport N° BH9052488.
Monsieur ENNATH
YOUNES, né le 26-05-1973
de nationalité Marocaine,
titulaire de la carte nationale
N° W181416.

Le dépôt légal a été effectué
au registre de commerce du
tribunal de Casablanca en
date du 21 janvier 2021 sous
le numéro 486371.

N° 722/PA

Constitution d'une SARL
Suivant acte sous seing
privé, il a été établi les sta-
tus d'une société à respon-
sabilité limitée dont les
caractéristiques sont les sui-
vantes :

Dénomination : STE
AMONSTONE suivant cer-
tificat négatif N° 2221162 du
09-11-2020

Forme juridique : SARL
Capital : Le capital social est
fixé à la somme de Cent
Mille (100.000,00) dirhams.
Il est divisé en Mille (1000)
parts sociales de 100 di-
rhams chacune.

Le capital est réparti comme
suit :
Monsieur LORANT TANC-
ZOS : 500 parts

Monsieur ROBERT KLAU-
SER : 500 parts

Objet : La société a pour
objet d'effectuer les opéra-
tions suivantes tant au
Maroc qu'à l'étranger :

- L'achat, la vente, l'import-
export des produits de
construction regroupant
une multitude de matériaux
naturels, de pierres natu-
relles pour l'extérieur et
l'intérieur comme le granite
et la faïence, la céramique
ainsi que le carrelage pour
le sol et les murs pour ré-
pondre à tous les secteurs
d'activité, de gros de maté-
riaux de construction et
d'appareils sanitaires.

- Commerce de gros de pro-
duits agroalimentaires.
- Le négoce en général, com-
mercialisation et distribu-
tion de ces produits,
développement de parten-
ariats.

- Marketing, promotion et
communication.
Et plus généralement,
toutes opérations commer-
ciales, mobilières, immobi-
lières et financières, se
rattachant directement ou
indirectement aux objets
précités, ou susceptibles de
la réalisation et le dévelop-
pement, ainsi que toute par-
ticipation directe ou
indirecte, sous quelque
forme que ce soit, dans les
entreprises poursuivant des
buts similaires ou connexes.

Siège social est fixé à 26,
AVENUE MERS SULTAN,
APT 3 ETAGE 1, Casa-
blanca
Durée : 99 ans
Gérance :
Sont nommés cogérants de
la société pour une durée
indéterminée avec signa-
ture séparée.
Monsieur LORANT TANC-
ZOS, né le 25-07-1966 de nationali-
té Hongroise.
Demeurant à 9200 MO-
SONMAGYAROVAR FA-
CANOS UTCA 8
HONGRIE. Titulaire du
Passport N° BE 2847986
Monsieur ROBERTK LAU-
SER, né le 1-05-1977 de nationali-
té Hongroise.
Demeurant à 9200 MO-
SONMAGYAROVAR FE-
RENCY KAROLY UTCA 26
HONGRIE, titulaire du Pas-
seport N° BJ 3020311

Le dépôt légal a été effectué
au registre de commerce du
tribunal de Casablanca en
date du 21 janvier 2021 sous
le numéro 486373.

N° 723/PA

Constitution d'une SARL
Suivant acte sous seing
privé ; il a été établi les sta-
tus d'une société à respon-
sabilité limitée dont les
caractéristiques sont les sui-
vantes :
Dénomination : STE KLAU-
ZEL suivant certificat négatif
N°2221215 du
05/11/2020.
Forme juridique : SARL
Capital : Le capital social est
fixé à la somme de cent
mille (100.000,00) de di-
rhams. Il est divisé en mille
(1000) parts sociales de 100
dirhams chacune. Le capital
est réparti comme suit :
1) Monsieur Ennath Younes
: pour 340 parts sociales
2) Monsieur Robert Klausner
: pour 330 parts sociales
3) Monsieur Lorant Tanczos
: pour 330 parts sociales
Objet : La société a pour
objet d'effectuer les opéra-
tions suivantes tant au

Maroc qu'à l'étranger :

- L'achat, la vente, l'import-
export des produits de
construction regroupant
une multitude de matériaux
naturels ; de pierres natu-
relles pour l'extérieur et
l'intérieur comme le granite
et la faïence, la céramique
ainsi que le carrelage pour
le sol et les murs pour ré-
pondre à tous les secteurs
d'activité, de gros de maté-
riaux de construction et
d'appareils sanitaires

- Commerce de gros de pro-
duits agroalimentaires
- Le négoce en général, com-
mercialisation et distribu-
tion de ces produits,
développement de parten-
ariats

- Marketing, promotion et
communication.
Et plus généralement,
toutes opérations commer-
ciales, mobilières, immobi-
lières et financières, se
rattachant directement ou
indirectement aux objets
précités, ou susceptibles de
la réalisation et le dévelop-
pement, ainsi que toute par-
ticipation directe ou
indirecte, sous quelque
forme que ce soit, dans les
entreprises poursuivant des
buts similaires ou connexes.

Siège social est fixé à 26,
avenue Mers Sultan, Apt 3.
Etage 1, Casablanca.
Durée : 99 ans
Gérance : Sont nommés co-
gérants de la société pour
une durée indéterminée
avec signature séparée :
Monsieur Ennath Younes,
né le 26/05/1973 de nationali-
té marocaine, titulaire
de la carte nationale
n°W181416

Monsieur Robert Klausner,
né le 1/05/1977 de nationali-
té hongroise. Demeurant à
9200 Mosonmagyarovar Fe-
rency Karoly Utca 26 Hong-
rie, titulaire du passeport
n°BJ3020311.
Le dépôt légal a été effectué
au registre de commerce du
tribunal de Casablanca en
date du 21 janvier 2021 sous
le numéro 486375.

N° 724/PA

Constitution d'une SARL
Suivant acte sous seing
privé ; il a été établi les sta-
tus d'une société à respon-
sabilité limitée dont les
caractéristiques sont les sui-
vantes :

Dénomination : STE Eksel
suivant certificat négatif
n°2222690 du 10/11/2021
Forme juridique : SARL
Capital : Le capital social est
fixé à la somme de cent
mille (100.000,00) dirhams.
Il est divisé en mille (1000)
parts sociales de 100 di-
rhams chacune.

Le capital est réparti comme
suit :
Monsieur Lorant Tanczos :
330 parts
Monsieur Robert Klausner :
330 parts
Monsieur Ennath Younes :
340 parts

Objet : La société a pour
objet d'effectuer les opéra-
tions suivantes tant au
Maroc qu'à l'étranger :
- Accompagnement des in-
vestisseurs étrangers en
particulier hongrois au
Maroc
- Mise en place d'un bureau
d'étude visant le conseil, la
formation, l'ingénierie, le
recrutement, le diagnostic
stratégique.
- Mise en place de systèmes

de management de la qua-
lité,
- Marketing, promotion et
communication.

Et plus généralement,
toutes opérations commer-
ciales, mobilières, immobi-
lières et financières, se
rattachant directement ou
indirectement aux objets
précités, ou susceptibles de
la réalisation et le dévelop-
pement, ainsi que toute par-
ticipation directe ou
indirecte, sous quelque
forme que ce soit, dans les
entreprises poursuivant des
buts similaires ou connexes.
Siège social est fixé à 26,
avenue Mers Sultan, Apt. 3
étage 1, Casablanca.
Durée : 99 ans

Gérance : Monsieur Ennath
Younes, né le 26/05/1973
de nationalité marocaine,
titulaire de la carte nationale
n°W181416.

Le dépôt légal a été effectué
au registre de commerce du
tribunal de Casablanca en
date du 21 janvier 2021 sous
le numéro 486377.

N° 725/PA

GUANXI MAROC
SARLAU AU CAPITAL
SOCIAL DE 100.000,00
DIRHAMS
13, Rue Ahmed
EL MAJJATI Res.
LES ALPES 1er Etage N 8
Quartier Maarif
Casablanca

Au terme d'un acte sous
seing privé en date du
14/01/2021 à Casablanca,
il a été établi les statuts de
la société à responsabilité li-
mitée d'associé unique dont
les caractéristiques sont les
suivants : Objet: la société a
pour objet directement :
- Gérance des copropriétés
(syndic d'immeubles) - En-
trepreneur de nettoyage. *
Dénomination : « GUANXI
MAROC » - Siège : 13, Rue
Ahmed EL MAJJATI Res.
LES ALPES 1er Etage N 8
Quartier Maarif Casa-
blanca. -Durée: 99 ans. -Ca-
pital : 100.000,00 DHS
souscrits en numéraire et di-
visés en 1000 parts de 100,00
DHS répartie comme suite:
Monsieur LABOUITI
AMINE: 1000 PARTS, -Gé-
rance : La société est Gérée
Et Administrée par Mon-
sieur LABOUITI M'HAM-
MED pour une durée illimitée.
- Année sociale :
1er janvier au 31 décembre.
II- Le dépôt légal a été effec-
tué au tribunal du com-
merce de Casablanca sous
N° 763588 en date du
02/02/2021, Inscription : la
société est inscrite au regis-
tre de commerce à Casa-
blanca sous le n° 487759.
Pour extrait et mention gé-
rance

N° 759/PA

RADIOLOGIE ESPOIR
SARLAU AU CAPITAL
SOCIAL DE 100.000,00
DIRHAMS
BD ANOUAL N° 55 RDC
CASABLANCA
Au terme d'un acte sous
seing privé en date du
12/01/2021 à Casablanca,
il a été établi les statuts de
la société à responsabilité li-
mitée d'associé unique dont
les caractéristiques sont les
suivants : Objet: la société a
pour objet directement :
- Exploitant d'un Cabinet de
Radiologie et d'Imagerie
médicale par l'utilisation de
tout matériel permettant de

réaliser tous types d'exa-
mens d'imagerie médicale. *
Dénomination : « RADIO-
LOGIE ESPOIR » -Siège :
BD ANOUAL N° 55 RDC
CASABLANCA. -Durée: 99
ans. -Capital : 100.000,00
DHS souscrits en numéraire
et divisés en 1000 parts de
100,00 DHS répartie comme
suite: Docteur BOUA-
MAMA ABDELALI: 1000
PARTS, -Gérance : La so-
ciété est Gérée Et Adminis-
trée par Docteur
BOUAMAMA ABDELALI
pour une durée illimitée. -
Année sociale : 1er janvier
au 31 décembre. II- Le
dépôt légal a été effectué au
tribunal du commerce de
Casablanca sous N° 763564
en date du 02/02/2021, In-
scription : la société est in-
scrite au registre de
commerce à Casablanca
sous le n° 487733.

Pour extrait et mention gé-
rance

N° 760/PA

HAJOURY RENT CARS «
HRC»
SARLAU AU CAPITAL
SOCIAL DE 100.000,00
Dirhams
Rés Bayti Sakane, IMM
N°74 Mag N°01 RDC
RIAD OULFA
CASABLANCA

Au terme d'un acte sous
seing privé en date du
19/01/2021 à Casablanca,
il a été établi les statuts de
la société à responsabilité li-
mitée d'associé unique dont
les caractéristiques sont les
suivants : Objet: LOCALI-
TION DE VOITURES SANS
CHAUFFEURS. * Dénomina-
tion : « HAJOURY RENT
CARS », Sigle : « HRC » -
Siège : Rés Bayti Sakane,
IMM N°74 Mag N°01 RDC
RIAD OULFA CASA-
BLANCA. -Durée: 99 ans. -
Capital : 100.000,00 DHS
souscrits en numéraire et di-
visés en 1000 parts de 100,00
DHS répartie comme suite:
Mlle HARACHI HAJAR:
1000 PARTS, -Gérance : La
société est Gérée Et Admini-
strée par Monsieur
NAMER ZAKARIA pour
une durée illimitée. -Année
sociale : 1er janvier au 31
décembre. II- Le dépôt légal
a été effectué au tribunal du
commerce de Casablanca
sous N° 763325 en date du
01/02/2021, Inscription : la
société est inscrite au regis-
tre de commerce à Casa-
blanca sous le n° 487423.
Pour extrait et mention gé-
rance

N° 761/PA

FULL'ART COM
SARLAU AU CAPITAL
SOCIAL DE 100.000,00
DIRHAMS
13, Rue Ahmed
EL MAJJATI Res. LES
ALPES 1er Etage N 8
Quartier Maarif
Casablanca

Au terme d'un acte sous
seing privé en date du
22/01/2021 à Casablanca,
il a été établi les statuts de
la société à responsabilité li-
mitée d'associé unique dont
les caractéristiques sont les
suivants : - Objet: la société
a pour objet directement :
- Agence de communication
et de publicité - Agence
d'animation, d'événementi-
elle et de communication.
* Dénomination : «
FULL'ART COM » -Siège :
13, Rue Ahmed EL MAJ-

JATI Res. LES ALPES 1er
Etage N 8 Quartier Maarif
CASABLANCA. -Durée: 99
ans. -Capital : 100.000,00
DHS souscrits en numéraire
et divisés en 1000 parts de
100,00 DHS répartie comme
suite: Mlle DERGHAM
RYME : 1000 PARTS, -Gé-
rance : La société est Gérée
Et Administrée par Mlle
DERGHAM RYME pour
une durée illimitée. - Année
sociale : 1er janvier au 31
décembre. II- Le dépôt légal
a été effectué au tribunal du
commerce de Casablanca
sous N° 763324 en date du
01/02/2021, Inscription : la
société est inscrite au regis-
tre de commerce à Casa-
blanca sous le n° 487421.
Pour extrait et mention gé-
rance

N° 762/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAZA
PACHALIK D'AKNOUL
COMMUNE D'AKNOUL
AVIS D'APPEL
D'OFFRE OUVER
N° : 02/S.T/CAK-
NOUL/2021

SEANCE PUBLIQUE
Le : 26 / 02 / 2021 à 11h. Il
sera procédé dans le bureau
de Monsieur le président de
la commune d'AKNOUL
l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres sur offres
des prix pour : TRAVAUX
DE CONSTRUCTION DES
AIRES DE JEUX ET D'AT-
TRACTION A LA COM-
MUNE D'AKNOUL
-PROVINCE DE TAZA-
Le dossier d'appel d'offre
peut être retiré du :

- Service Technique de la
Commune d'Aknoul.
- Le portail des marchés pu-
blics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de :
Trente mille dirhams
(30000,00 dirhams)
L'estimation des couts des
travaux établie par le maître
d'ouvrage est fixée à la
somme de (1 380
432.00Dhdirhams) Un mil-
lion Trois Cent Quatre Vingt
mille Quatre Cent Trente
Deux Dirhams et 00 cen-
times.

Le contenu aussi la présen-
tation des dossiers des
concurrents doit être
conforme aux dispositions
des articles 27, 29 et 31 du
décret N° :2-12-349 du 20
Mars 2013 fixant les condi-
tions et les formes de passa-
tion des marches de l'état
ainsi que certaines disposi-
tions relatives à leur
contrôle et à leur gestion.

Les concurrents peuvent :
Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis au service
technique de la C. AK-
NOUL.

Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cuse de réception au bureau
précité.
Soit les remettre au prési-
dent de la commission d'ap-
pel d'offre au début de la
séance et avant l'ouverture
des plis.

Soit déposer leurs plis et
leurs offres par voie électro-
nique
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 4 du règlement
de consultation du présent
marché.

N° 763/PA

SKN INDUSTRIAL SOLUTIONS SARL AU
SUIVANT acte sous seing privé en date du 08 Janvier 2021, il a été institué une société SARL AU présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination Sociale : SKN INDUSTRIAL SOLUTIONS
Capital social : 100.000 DH
Associé : Mr Khalil Aouad
Siège social : 304, Bd Brahim Roudani Rés Achifa 5ème étage Appt n°10 Casablanca
Objet : Conseil de gestion.
Durée : 99 ans.
Gérant : Mr Khalil Aouad.
La société est immatriculée au RC de Casablanca sous le n° 487839
Le dépôt a été effectué au Tribunal de Casablanca le 02/02/2021 sous le numéro : 763566.

N° 764/PA

“SUSHICALIFORNIE”
Aux termes du P.V de l'AGE du 18/01/2021, les associés de la société “SUSHICALIFORNIE” SARL, ayant le siège social à Casablanca, 7 Route de la Mecque Résidence Mimosa ESC 4 RDC, ont décidé :
• De Continuer l'exploitation ;
• D'augmenter le capital social de 10.000 DH à 100.000 DH par la création et l'émission de 900 parts nouvelles, par compensation avec une créance liquide et exigible sur la société inscrite sur le compte courant des associés.
Les parts sociales nouvelles ont été attribuées à :
- Mme Bouchra SEMMAR ... 450 parts ;
- Mr Mohammed Lahlou ... 450 parts.
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca, le 03/02/2021 sous le N°763841.

N° 765/PA

MEABMO SERVICE SARLAU
I- Au terme d'un acte sous seing privé en date du 04/01/2021 à Casablanca, il a été établi les statuts de la société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivants :
- objet: Installations Electriques, -Et plus généralement, toutes opérations commerciales, mobilières, immobilières, financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, et ce, tant par l'intervention directe, que par la création ou la prise de participation dans d'autres sociétés, existantes ou à créer, ayant un objet similaire ou connexe.
Dénomination : « MEABMO SERVICE SARLAU », -Siège: Prima Office N°105 Appt 16 Etage 3 Angle Mostafa Maani Et 11 Janvier -Casablanca -Durée : 99 ans.-Capital : 100.000,00 DHS souscrits en numéraire et divisé en 1000 parts de 100.00 DHS répartie comme suite : - Mr. RAGHLI ADIL: 100 Parts. - Gérance : La société est Gérée Et Administrée par: - Mr. RAGHLI ADIL. Pour une durée illimitée. -Année

social : 1er janvier au 31 décembre.
II- Le dépôt légal a été effectué au tribunal du commerce de Casablanca.
Inscription : la société est inscrite au registre de commerce à Casablanca sous le n° 487761 en date du 02/02/2021
Pour extrait et mention gérance

N° 766/PA

MED HUILE MAROC CONSTITUTION
I- Au terme d'un acte sous seing privé en date du 29/12/2020 à Casablanca, il a été établi les statuts de la société à SARL AU dont les caractéristiques sont les suivants :
-objet: Importation et exportation, -Et plus généralement, toutes opérations commerciales, mobilières, immobilières, financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, et ce, tant par l'intervention directe, que par la création ou la prise de participation dans d'autres sociétés, existantes ou à créer, ayant un objet similaire ou connexe.
Dénomination : « MED HUILE MAROC SARLAU », -Siège: Prima Office N°105 Appt 16 Etage 3 Angle Mostafa Maani Et 11 Janvier -Casablanca -Durée : 99 ans.-Capital : 100.000,00 DHS souscrits en numéraire et divisé en 1000 parts de 100.00 DHS répartie comme suite : - Mr. OUADEZAN OMAR: 100 Parts. -Gérance: La société est Gérée Et Administrée par : - Mr. OUADEZAN OMAR. Pour une durée illimitée. - Année sociale : 1er janvier au 31 décembre.
II- Le dépôt légal a été effectué au tribunal du commerce de Casablanca.
Inscription : la société est inscrite au registre de commerce à Casablanca sous le n° 487781 en date du 02/02/2021
Pour extrait et mention gérance

N° 767/PA

FOURTH DIMENSION TECHNOLOGY "SARL"
AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte S.S.P. enregistré à Agadir le 22/09/2020, il a été constitué une société SARL ayant les caractéristiques suivantes :
1) Dénomination : FOURTH DIMENSION TECHNOLOGY.
2) Capital social : Le capital social est fixé à la somme de 100 000,00 dhs.
3) Siège social : N 03 BIS JARDIN D'AMZIL BENSERGAO AGADIR.
4) Objet : I-IMPORTATION ET EXPORTATION (MARCHAND OU INTERMEDIAIRE EFFECTUANT) 2- NEGOCIANT.
5) Gérance : Monsieur EZ-ZOUHRI EL MEHDI est désigné gérant de la dite société pour une durée illimitée.
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce d'Agadir le 26/01/2021 sous le N° 98083, RC N° 45885.

N° 768/PA

CHONO PARA "SARL AU"
AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte S.S.P. enregistré à Marrakech le 21/01/2021, il a été constituée une société SARL à AU ayant les caractéristiques suivantes :
1) Dénomination : CHONO PARA
2) Capital social : Le capital social est fixé à la somme de 10 000,00 dhs.
3) Siège social : GARAGE RUE MEKNES ZOHOURI AIN AITI NO 25 NAKHIL NORD MARRAKECH.
4) Objet : Parapharmacie et soins.
5) Gérance : Monsieur ZAKARIA ECHERKAOUI est désigné gérant de la dite société pour une durée illimitée.
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Marrakech le 02/02/2021 sous le N° 120121, RC N° 110875.

N° 769/PA

SECUNET VISION "SARL AU"
AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte S.S.P. enregistré à Marrakech le 31/12/2020, il a été constituée une société SARL à AU ayant les caractéristiques suivantes :
1) Dénomination : SECUNET VISION
2) Capital social : Le capital social est fixé à la somme de 10 000,00 dhs.
3) Siège social : 314, RESIDENCE ALL, IMMB B 2ème ETAGE APPT A4 CAMP EL GHOUL GUELIZ - MARRAKECH.
4) Objet : Commerce des produits et service informatique, import et export.
5) Gérance : Monsieur EZ-ZOUHRI EL MEHDI est désigné gérant de la dite société pour une durée illimitée.
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Marrakech le 28/01/2021 sous le N° 120011, RC N° 110747.

N° 770/PA

R'OPTIQUE "SARL AU"
AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte S.S.P. enregistré à Marrakech le 31/12/2020, il a été constituée une société SARL à AU ayant les caractéristiques suivantes :
1) Dénomination : R'OPTIQUE
2) Capital social : Le capital social est fixé à la somme de 10 000,00 dhs.
3) Siège social : ARRONDISSEMENT GUELIZ, LOTTISSEMENT AL MANAR, LOT C 87, MAGASIN N°04 MARRAKECH.
4) Objet : Fabricant opticien lunetier.
5) Gérance : Monsieur MOHAMED RIDA CHERKAOUI est désigné gérant de la dite société pour une durée illimitée.
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Marrakech le 26/01/2021 sous le N° 119894, RC N° 110657.

N° 771/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE

DE L'INTERIEUR
PROVINCE EL KELAA
DES SRAGHNA
SECRETARIAT
GENERAL
D.B.M.
AVIS
DE CONSULTATION
ARCHITECTURALE
Le 2/3/2021 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux du secrétariat général de la Province d'El Kelaa des Sraghna. (Salle AitAbdelmoulaAbdelouahab) à l'ouverture des plis relatifs à la consultation architecturale pour :
• 2 /2021/INDH A 10 H. Etudes, conception architecturale et suivi des travaux de construction de du centre d'hémodialyse à la ville d'El Kelaa des Sraghna
- le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des tra-

vauX à réaliser est de :
3 300 000.00 DHS (Trois Million Trois Cent Mille dhs).
Les dossiers de la consultation architecturale peuvent être retirés auprès de la Division du budget et matériel de la province. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les architectes peuvent :
-soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception,

au bureau d'ordre de la Province El kelaa des Sraghna.
-soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province El kelaa des Sraghna.
-soit les remettre au président du jury des consultations architecturales au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer par voie électronique conformément à la disposition de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435(04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 des règlements des consultations architecturales.

N° 772/PA

الجمهورية المغربية
Ministère de l'Intérieur
وزارة المصايف والصيد والرياح والصيد والصيد والصيد
Ministère de l'Environnement, du Climat et des Forêts
مجلس المصايف والصيد والصيد والصيد
Département des Eaux et Forêts
Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte contre la désertification du sud-ouest
Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte contre la désertification de Zagora

Avis d'annulation d'appel d'offres ouvert sur offres des prix n° 3/2021 /DPEFLCD.ZA du 17/02/2021.

Le Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la lutte contre la désertification de Zagora, porte à la connaissance de public que l'appel d'offres n° 3/2021 dont l'ouverture des plis a été prévue au bureau du directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la lutte contre la désertification de Zagora le 17/02/2021 à 11 h relatif à la **Prestation de service par guetteurs pour la surveillance et la lutte contre les incendies de forêts relevant de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et d la lutte contre la désertification de Zagora, Province de Zagora. Est annulé**

N° 773/PA

ROYAUM DU MAROC
MINISTERE DE
L'INTERIEUR
WILAYA REGION
MARRAKCH-SAFI
PROVINCE DE
YOUSOUFIA
CERCLE EL GUENTOUR
CAIDAT ESBIAT
C. ESBIAT
...7... /2021

AVIS D'EXAMEN DE COMPETENCE PROFESSIONNELLE

La commune ESBIAT organisera le : 01/03/2021 .au siège de la commune un examen de compétence professionnelle au titre de l'année 2021 pour occuper un poste suivant: adjoint administratif 2^{ème} grade destiné auxadjoint administratif 3^{ème} grade de la commune esbiaat ayant exécuté 6 ans de travail dans ce grade

-Le nombre de poste dont on fait l'examen est unique (01)

Les demandes doivent s'adresser à MR le président de la C. ESBIAT service du personnel accompagné des documents suivants :

- fiche de renseignement signé par le président.
- photocopie de C.I.N
- photocopie de décision de nomination dans l'échelle ...
- photo d'identité.

Le28/02/2021 est les derniers délais du dépôt des dossiers.

N° 774/PA

En kiosque ou sur le web

Votre soutien, Notre avenir

La presse marocaine aux premiers rangs sur tous les fronts

L'information par les professionnels:
rempart contre l'infoc

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



© Myriem Kammich

Sport

Quoi qu'il arrive et malgré la pandémie

Les JO de Tokyo auront bel et bien lieu



Après le CIO, place au Comité d'organisation japonais de se montrer rassurant: les Jeux olympiques de Tokyo, reportés de 2020 à 2021 en raison de la pandémie de Covid-19, auront lieu "quoi qu'il arrive", quelle que soit l'évolution de la pandémie.

"Nous devons dépasser les débats sur le fait de les tenir ou pas. La question, c'est de savoir comment nous les organiserons", a insisté Yoshiro Mori, président du Comité d'organisation, lors d'une réunion entre le comité Tokyo-2020 et des responsables du Parti libéral-démocrate (PLD) au pouvoir au Japon.

"Réfléchissons à cette occasion à un nouveau genre de Jeux olympiques" a encore lancé l'ancien Premier ministre, alors que les organisateurs japonais ont déjà exprimé leur volonté de faire

des JO de Tokyo un "modèle" pour des éditions futures, qui pourraient elles aussi être confrontées à des crises sanitaires comme celle du Covid-19.

Les déclarations de M. Mori interviennent alors que le Premier ministre japonais Yoshihide Suga a annoncé mardi une prolongation d'un mois de l'état d'urgence face à la pandémie mis en place début janvier dans plusieurs départements du pays (dont Tokyo et sa grande banlieue) pour une durée initiale d'un mois.

Un durcissement des conditions d'accès au Japon pour les non-résidents a déjà forcé le report de plusieurs événements sportifs, dont une épreuve-test de natation synchronisée servant aussi de tournoi de qualification olympique, décalée à début mai alors qu'elle devait se tenir début mars.

Le relais de la flamme olympique à

traverser le Japon est lui maintenu et doit toujours débiter le 25 mars.

Une étape très attendue devait avoir lieu mercredi, avec la présentation par les organisateurs des JO de Tokyo de nouveaux détails sur leurs mesures face au coronavirus. Des décisions difficiles sur le nombre de spectateurs, allant jusqu'à un possible huis clos, devraient être prises au printemps.

Il n'est donc pas impossible que pour la première fois dans l'histoire, les Jeux olympiques (23 juillet au 8 août) suivis des Jeux paralympiques (24 août au 5 septembre) se déroulent sans spectateurs, ou avec un nombre très réduit.

Mais pour le président du Comité international paralympique (IPC), le Brésilien Andrew Parsons interrogé mardi par l'AFP, "avoir des Jeux même sans public ou uniquement avec des spectateurs japonais est préférable à pas

de Jeux du tout".

"Nous comprenons que les Jeux ne seront pas les mêmes sans spectateurs, mais leur impact est très fort, y compris en dehors de la ville et du pays hôte", a-t-il estimé, jugeant donc le sacrifice acceptable si l'événement peut inspirer une large audience.

Une large majorité de l'opinion publique japonaise est actuellement opposée à accueillir les JO cette année, craignant que cela n'aggrave la pandémie au Japon, selon de récents sondages.

Mais les organisateurs ont exclu tout nouveau report ou annulation et ont reçu en cela le soutien du Comité international olympique (CIO) comme de sportifs du monde entier.

Ainsi, le président allemand du CIO, Thomas Bach, a-t-il de nouveau balayé la semaine dernière les craintes

d'annulation des JO, appelant à "de la patience, de la compréhension" et promettant des Jeux "sûrs" malgré la pandémie.

Un message repris mardi par la ministre japonaise en charge des JO, l'ancienne patineuse de vitesse Seiko Hashimoto: "Faire des Jeux une réussite sera la démonstration d'un monde uni", a-t-elle assuré lors de la réunion. Reste à rassurer la population locale. Des associations de médecins japonais ont ainsi appelé les organisateurs à limiter le nombre de spectateurs, soulignant que le système de santé japonais a été surchargé lors de la vague d'infections en cours.

Et ce alors que le Japon n'a encore autorisé aucun vaccin et ne devrait pas commencer à vacciner sa population avant au plus tôt la fin du mois de février.

Le Mondial des clubs à l'ombre du Covid et de l'ogre Bayern Munich

Malgré la progression de la pandémie de Covid-19 sur son sol, le Qatar accueille du 4 au 11 février le Mondial des clubs, avec, en grandissime favori, le Bayern Munich.

Pour la Fédération internationale de football (Fifa), cette compétition est un test de crédibilité de son protocole sanitaire mis en place pour protéger les équipes. Pour le Qatar, une façon de montrer au monde son savoir-faire en matière d'organisation, à moins de deux ans du Mondial-2022.

Selon un format créé en l'an 2000, cette Coupe du monde oppose les vainqueurs des compétitions majeures de clubs des six Confédérations de la Fifa, plus le champion en titre du pays organisateur.

Sauf que cette année, il n'y aura que six équipes en lice, au lieu de sept: Auckland, vainqueur de la Ligue des champions d'Océanie, a déclaré forfait en raison de la quarantaine que la délégation néo-zé-

landaise aurait dû subir à son retour au pays.

Depuis le sacre du Bayern en 2013, le trophée n'a plus jamais échappé aux représentants européens: le Real Madrid (2014, 2016, 2017, 2018), Barcelone (2015) et Liverpool (2019) ont inscrit leur nom au palmarès.

Cette année encore, le champion d'Europe fait figure de grand favori. Avec Robert Lewandowski, meilleur joueur Fifa en 2020, Manuel Neuer, meilleur gardien du monde, et ses stars Thomas Müller, Joshua Kimmich ou Kingsley Coman, le Bayern peut parachever un "grand chelem" historique, en ajoutant un sixième titre aux cinq déjà gagnés: championnat et Coupe d'Allemagne, Ligue des champions, Supercoups d'Allemagne et d'Europe.

La formule veut que les représentants de l'Europe et de l'Amérique du Sud entrent directement en demi-finale. Le Bayern y rencontrera lundi (18h00 GMT) le

vainqueur du quart de finale entre les Qataris d'Al-Duhail et les Egyptiens d'Al Ahly, programmé jeudi (17h30 GMT).

Dans l'autre demi-finale (dimanche 18h00 GMT), les Brésiliens de Palmeiras, qui viennent de remporter samedi la Copa Libertadores, seront également favoris, quel que soit le vainqueur du quart de finale entre les Mexicains des Tigres et les Sud-Coréens d'Ulsan Hyundai (jeudi, 14h00 GMT).

A Doha, l'ambiance est particulièrement calme à quelques jours du coup d'envoi, par rapport à l'édition précédente, lorsque des milliers de supporters de Liverpool et de Flamengo avaient envahi la ville et les sites touristiques.

Confronté à une hausse très rapide des contaminations (plus d'un tiers sur les sept derniers jours par rapport à la semaine précédente) et des hospitalisations (+85% en un mois), le Qatar a totalement interdit l'entrée de supporters étrangers.

Mais des supporters locaux

pourront assister aux rencontres, dans la limite de 30% des capacités des deux stades de 40.000 places utilisés pour la compétition. Tous ces spectateurs devront présenter un test de coronavirus négatif pour pouvoir assister aux matches.

Le port du masque, le respect de la distanciation sociale et l'utilisation de l'application de traçage

des contacts seront obligatoires.

Cette édition 2020 était programmée comme chaque année en décembre, mais elle a été décalée en raison de la pandémie. La prochaine, au Japon en décembre 2021, devrait être la dernière dans le format actuel. La Fifa espère lancer ensuite sa première Coupe du monde des clubs à 24 équipes.

Le programme (heures GMT+1)

Quarts de finale, jeudi

(15h00) Tigres (MEX) - Ulsan (KOR)
(18h30) Al Duhail (QAT) - Al Ahly (EGY)

Demi-finales, les 7 et 8 février

7 février
(19h00) Tigres (MEX) ou Ulsan (KOR) - Palmeiras (BRA)

8 février
(19h00) Al Duhail (QAT) ou Al Ahly (EGY) - Bayern Munich (GER)

Finale, le 11 février

(16h00) Match pour la 3e place
(19h00) Finale

Peu de transactions au mercato hivernal en Europe



Le mercato d'hiver en Europe s'est refermé lundi sans éclat, au coeur d'une période économique difficile pour les clubs en raison du Covid-19 notamment, mais certains clubs, comme Liverpool et ses deux recrues de dernière minute, ont malgré tout trouvé leur bonheur.

Après avoir longtemps renoncé à dépenser, Liverpool a frappé deux fois dans les dernières heures du mercato pour renforcer sa défense fragilisée.

Les Reds ont fait signer Ben Davies, joueur de 25 ans en provenance de Preston North End (D2), et surtout l'international turc Ozan Kabak (Schalke), promoteur international de 20 ans avec l'expérience de la C1.

Ces arrivées sont d'autant plus nécessaires que la blessure à une cheville subie par Joël Matip contre Tottenham il y a une semaine l'éloignera finalement des terrains jusqu'à la fin de la saison, a annoncé le club.

Dans un marché resté très sage, crise économique oblige, c'est l'arrivée de Thomas Tuchel à la place de Frank Lampard sur le banc de Chelsea, qui a finalement été le mouvement le plus notable de cet hiver.

Parmi les gros, le leader Manchester City ou Tottenham ont choisi de ne pas bouger, alors que Manchester United a préparé l'avenir en attirant l'ailier de l'Atalanta Bergame Amad Diallo (18 ans).

Arsenal a, en revanche, réussi son opération dégraissage en trouvant des points de chute pour Mesut Ozil (Fenerbahçe), ainsi que pour Sokratis Papastathopoulos (Olympiakos), alors que Shkodran Mustafi a rejoint Schalke.

Les Gunners se sont fait promettre par le Real Madrid pour ajouter de la créativité à leur milieu de terrain. En Espagne, les transferts ont été rares, et aucune opération n'a dépassé les dix millions d'euros. Habituels agitateurs du mercato, le Real Madrid et le FC Barcelone ont préféré regarder

leur nombril, occupés à redresser une saison difficile.

Valence a été le club espagnol le plus actif ces dernières 24 heures, avec deux prêts officialisés, ceux de l'Italien Patrick Cutrone (Wolverhampton) et du Portugais Ferro (Benfica).

L'Atlético Madrid a attiré le buteur français Moussa Dembélé (Lyon) en prêt payant de six mois (1,5 M EUR), assorti d'une option d'achat à 33,5 M EUR (hors bonus).

A Séville, le directeur sportif Monchi a enrôlé le milieu offensif argentin "Papu" Gomez (Atalanta), en échange de 8 à 9 M EUR selon la presse.

A noter également que Getafe a obtenu le prêt jusqu'à la fin de la saison du milieu Takefusa Kubo (Real Madrid).

La Real Sociedad a signé l'avant-centre Carlos Fernandez (Séville) jusqu'en 2027 pour environ 9 M EUR, afin de pallier le départ de William José (Wolverhampton).

Le Bayern a prêté deux de ses jeunes talents jusqu'à la fin de la saison: l'attaquant néerlandais de 19 ans Joshua Zirkzee part pour Parme (avec option d'achat de 15 M EUR) et le défenseur américain de 21 ans Chris Richards file à Hoffenheim.

Par ailleurs, le patron du club Karl-Heinz Rummenigge a confirmé lundi que David Alaba allait partir cet été "à 99,99%", et que le "Rekordmeister" cherchera à recruter à sa place le Français Dayot Upamecano (Leipzig).

Le Hertha Berlin, en grande difficulté en Championnat, a annoncé dans les dernières minutes du mercato, clos à 17H00 GMT en Allemagne, le recrutement du champion du monde 2014 Sami Khedira, 33 ans, plus utilisé à la Juventus. Nemanja Radonjic (Marseille) a aussi été enrôlé. Hoffenheim a de son côté attiré l'avant-centre Georginio Rutter, grand espoir de Rennes (France).

Janvier avait déjà été animé, entre l'arrivée à Leipzig du jeune talent hongrois Dominik Szoboszlai (RB Salzbourg) contre 20 mil-

lions d'euros, et le retour du Néerlandais Klaas-Jan Huntelaar (Ajax) à Schalke 04, lanterne rouge de Bundesliga.

Le club de Gelsenkirchen a également attiré le défenseur central Shkodran Mustafi (Arsenal), qui remplace le jeune Ozan Kabak, parti à Liverpool.

Enfin, l'attaquant serbe Luka Jovic a retrouvé cet hiver l'Eintracht Francfort, qui l'avait vendu en 2019 au Real.

Une dernière journée (le mercato s'est achevé à 19H00 GMT) d'un calme assez inédit en Italie, où quelques clubs en ont néanmoins profité pour faire d'ultimes ajustements, et certains joueurs en manque de terrain pour se trouver un nouveau club.

C'est le cas du défenseur italien Daniele Rugani, arrivé en octobre à Rennes, prêté par la Juventus. Longtemps blessé, il n'a

joué que 107 minutes et a préféré retourner en Italie, où il a été prêté à Cagliari.

L'Atalanta Bergame a elle trouvé un remplaçant - au moins numérique - à son meneur de jeu argentin Alejandro "Papu" Gomez : il s'agit du milieu international ukrainien Viktor Kovalenko (Shakhtar Donetsk).

La Roma accueille en prêt avec obligation d'achat le défenseur latéral américain de Dallas Bryan Reynolds, 19 ans, sur lequel la Juventus Turin avait l'oeil.

Pas de mouvement de dernière minute non plus à l'Inter Milan, qui n'aura pas dépensé un centime pendant le mois de janvier, comme demandé par son propriétaire chinois en grosse difficulté financière.

En France, c'est plutôt l'appel d'offres pour retrouver un diffuseur, organisé en urgence après le

fiasco Mediapro, qui a occupé le devant de l'actualité avant de se révéler infructueux lundi soir, dernier jour d'un mercato jusque-là calme. Club le plus actif du marché, après les arrivées en prêt d'Arkadiusz Milik (Naples) et Pol Lirola (Fiorentina), Marseille a annoncé en fin de soirée l'arrivée en prêt avec option d'achat du milieu français Olivier Ntcham (Celtic), attendu pour pallier les départs de Morgan Sanson (Aston Villa) et Kevin Strootman (Genoa) dans le secteur.

Les quatre premiers de Ligue 1, Lille, Lyon, le Paris SG et Monaco, ont vécu de dernières heures très calmes.

Nice, qui a déjà obtenu le prêt du défenseur William Saliba (Arsenal), a recruté au même poste et également en prêt Jean-Clair Todibo (Benfica, prêté par le FC Barcelone).

Pour les supporters européens, le projet de Superligue est impopulaire, illégitime et dangereux

Le projet d'une compétition fermée et très lucrative réservée aux plus grands clubs du continent est "impopulaire, illégitime et dangereux aux yeux de l'écrasante majorité des supporters", ont asséné mardi près de 140 groupes de supporters européens.

Serpent de mer du football européen, où les cadors cherchent à accroître leur part du gâteau financier, la "Superligue" a été relancée fin octobre par le président démissionnaire du FC Barcelone, Josep Maria Bartomeu, selon qui le club catalan avait accepté de participer à un tel projet.

"Il détruirait le modèle européen du sport, qui repose sur des principes communément acceptés tels que le mérite sportif, la promotion et la relégation, la qualification aux compétitions européennes grâce aux succès nationaux et la solidarité financière", dénoncent dans un communiqué 139 groupes de supporters de clubs ou d'associations nationales issus de 16 pays européens.

Ce projet "saperait également les fondements économiques du football européen, en concentrant encore plus de richesse et de pouvoir entre les mains d'une douzaine de clubs d'élite", créant un environnement "plus inégalitaire, moins compétitif et, en fin de compte, non durable", selon eux.

Les supporters disent à l'inverse vouloir "rétablir l'équilibre concurrentiel dans les compétitions européennes", "protéger les ligues nationales" et les coupes, tout en répartissant les revenus de manière "plus équitable".

Le principe même d'une ligue fermée "supprime la magie de la coupe, brise le rêve de voir un jour jouer son club en Europe et va à l'encontre de l'esprit même du jeu", disent-ils.

Le communiqué, initié par le réseau Football Supporters Europe (FSE), a été signé par des organisations nationales telles que l'ANS en France, Unsere Kurve en Allemagne, la FSA en Angleterre et la FASFE en Espagne. Plus d'une centaine de groupes de supporters de clubs se sont joints à la démarche, parmi lesquels Südkurve München au Bayern, Spirit of Shankly à Liverpool, le CUP au Paris SG, les Bad Gones de Lyon, Movimiento Ambar au Real Madrid, les Super Dragões du FC Porto ou encore 1907 ÚNIFEB à Fenerbahçe.

L'idée d'une Superligue européenne représente une menace directe pour la Ligue des champions, compétition phare de l'UEFA. Selon plusieurs médias européens, elle pourrait rassembler une quinzaine d'équipes des principaux championnats, avec des play-offs en fin de saison, sur le modèle des ligues nord-américaines. Outre le Barça, le Real Madrid et Manchester United sont régulièrement cités parmi les promoteurs du projet.

Seringue à la main, des néophytes s'entraînent à vacciner à Londres

Dans un gratte-ciel de Londres, une centaine de personnes, la plupart sans qualification médicale, s'entraînent à manipuler une seringue. Elles s'apprennent à intégrer l'armée de bénévoles déployée dans tout le Royaume-Uni pour vacciner à la chaîne contre le coronavirus.

Les autorités du pays, qui déplore plus de 106.000 morts de la pandémie et est soumis à un dur confinement, ont fait de la vaccination une cause nationale pour sortir de la crise. Elles ont mobilisé les militaires, mais aussi des dizaines de milliers de volontaires, dont Mike Day, 41 ans, qui explique avoir saisi l'occasion de "changer les choses".

"Je réalise des films, donc la dernière chose que je m'attendais à faire, c'était d'injecter un vaccin à des centaines de personnes", s'exclame ce documentariste, rencontré par l'AFP lors d'une journée de formation.

Au 32^e étage de l'immeuble du quartier d'affaires de Canary Wharf, dont la vue est occultée par une pluie grise ininterrompue, des bénévoles, masqués et gantés, tentent de se faire la main.

"Aaah!", crie de manière stridente une formatrice, faisant rire l'assemblée, quand une volontaire, le geste encore hésitant, plante l'aiguille dans une fausse épaule attachée autour de son bras.

Enfoncée l'aiguille "profondé-



ment dans le muscle" et "ne remettez jamais le capuchon" après utilisation, leur rappelle une autre formatrice de l'organisation caritative St John Ambulance, spécialisée dans l'enseignement des premiers secours, qui travaille de concert avec le service public de santé (NHS) sur ce programme.

"Sans vouloir paraître nu-nu, c'est une opportunité de se rassembler pour aider à guérir le monde", s'enthousiasme Katherine Odell, une employée de bureau de 35 ans.

Elle n'a pas vraiment peur d'aller sur le terrain, malgré la quantité d'informations à assimiler. "Il y a toujours un risque" face à la mala-

die, reconnaît-elle, "il faut respecter les règles autant que possible".

"J'ai l'habitude de voir des patients tous les jours, mais j'ai juste très envie que les choses reviennent à la normale, donc si je peux aider de quelque manière que ce soit, je veux pouvoir aider", confie la dentiste Eimear Herlihy, 31 ans. Pour Shaun Wilson, 19 ans, étudiant en deuxième année de médecine à l'Université de Cambridge, "c'est assez excitant de pouvoir appliquer la théorie que j'ai (...) pour quelque chose qui permet de changer les choses".

Jeunes ou âgés, ces bénévoles de tous horizons font partie des 30.000 personnes qui seront recru-

tées d'ici au printemps par St John Ambulance pour administrer le vaccin Pfizer/BioNTech ou AstraZeneca/Oxford, les deux utilisés pour l'heure au Royaume-Uni, dans des centres de vaccination massive établis par les autorités.

Seules les personnes de plus de 18 ans et diplômées du secondaire peuvent vacciner, après vérification du casier judiciaire.

Dans une salle différente, leurs chaises soigneusement espacées pour respecter la distanciation sociale, un autre groupe de bénévoles apprend comment mettre en confiance les personnes à vacciner, mais aussi à consciencieusement se laver les mains, enfiler et retirer en

toute sécurité les équipements de protection individuelle ainsi que les gestes de premier secours.

"Un risque très faible associé à la vaccination est l'anaphylaxie", soit une forte réaction allergique, explique un formateur, Carl Fazackerley, 37 ans, à l'AFP. "Il s'agit d'être prêt à y faire face".

Cette journée de formation permet de mettre en pratique les connaissances acquises lors de 15 heures de cours en ligne. A la fin, tous les bénévoles sont immergés dans un faux centre de vaccination.

La sécurité n'est pas négligée, soulignent les formateurs: les bénévoles sont, au début de leur déploiement, supervisés par un professionnel de la santé.

Près de 9 millions de personnes ont déjà reçu une première dose de vaccin au Royaume-Uni, premier pays occidental à avoir lancé une campagne massive début décembre, mais aussi le plus endeuillé d'Europe. Le gouvernement de Boris Johnson compte en administrer 15 millions à toutes les personnes de plus de 70 ans et les soignants d'ici mi-février.

"Les volontaires sont une part essentielle du programme de vaccination, auquel ils apportent envergure et moyens", souligne Carl Fazackerley. "Le NHS est déjà sous pression à cause de la Covid et lui demander de déployer seul la vaccination serait une tâche impossible".

Oeufs au bacon

Ingrédients

1 pâte brisée
6 petits oeufs
8 fines tranches de poitrine fumée
10 cl de crème liquide
Sel
Poivre

Préparation

Préchauffez le four à 180°C (th.6). Etalez la pâte brisée et garnissez-en 4 moules

à tartelette. Recouvrez de papier cuisson et faites cuire les pâtes à blanc pendant 5 min.

Pendant ce temps, faites durcir 4 oeufs. Ecalez-les.

Dans un grand bol, fouettez les 2 oeufs restants avec la crème et un peu de sel et de poivre.

Otez le papier cuisson des tartelettes et laissez tiédir. Recouvrez les bords et le fond des tartelettes de poitrine fumée, puis déposez 1 œuf dur et recouvrez avec le contenu du bol. Enfourez pour 15 à 20 min. Démoulez et servez chaud ou tiède.



Un passeport Stallone, argument de vente de faussaires bulgares

La Bulgarie a annoncé vendredi le démantèlement d'un important réseau de faussaires qui utilisaient un excentrique faux passeport attribué à... Sylvester Stallone pour démontrer à leurs clients leur savoir-faire criminel.

Sur le document falsifié présenté par le parquet, la star américaine apparaît sourcil froncé et bouche entrouverte, comme sur l'une des affiches de ses superproductions, bien loin des standards européens en matière de photos d'identité.

Le réseau, qui produisait aussi de faux billets, s'en servait comme d'un argument commercial pour mettre en valeur la qualité de l'impression, rendant la copie plus crédible encore que l'original.

Quatre personnes ont été inculpées vendredi pour participation à un groupe criminel organisé dans la contrefaçon et deux autres pour complicité, selon un communiqué du parquet.

La police bulgare a mené l'enquête en coopération avec l'agence européenne Europol et le Secret Service américain, chargé de lutter contre la fausse monnaie outre sa mission plus connue de protection des personnalités.

Une imprimerie déjà démantelée en 2018



a été surprise en pleine production de billets dans un garage souterrain de la station Sunny Beach, sur la Mer Noire.

De fausses cartes d'identité, de faux permis de conduire et de faux billets de 100 euros et de 50 dollars ont été saisis pour une valeur respective de 681.500 euros et 340.750 dollars.

Très connu en Bulgarie pour son rôle de Rocky Balboa, Sylvester Stallone a participé au tournage de plusieurs films dans ce pays, notamment de la comédie d'action "Expendables: unité spéciale" ou encore d'un épisode de "Rambo".